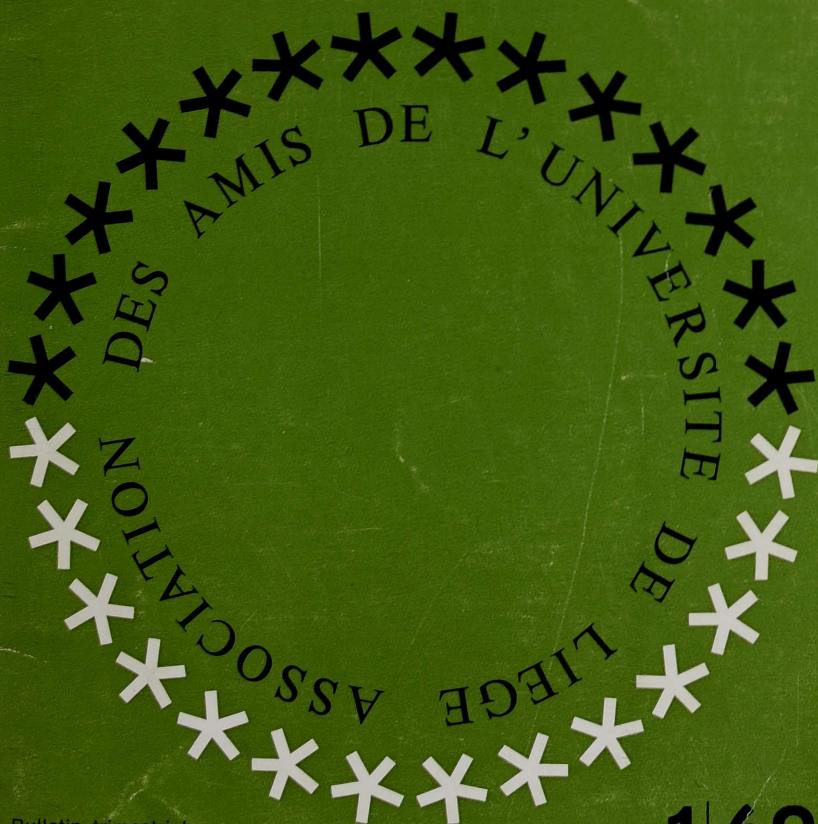


# Revue Universitaire de Liège

P 1196 B

41- 1969



Bulletin trimestriel  
41<sup>e</sup> année, numéro 1/1969

1/69

# Association des Amis de l'Université de Liège

a. s. b. l.

## objectifs

Servir l'Université,  
tout particulièrement dans sa mission humaine et sociale vis-à-vis du public,  
de ses étudiants — présents et futurs — et de ses diplômés  
Servir ses membres,  
notamment par des publications et autres activités d'information

## ont présidé l'association depuis sa fondation

- † Emile Digneffe (1929-1937)
- † Jules Duesberg (1937-1947)
- † Albert Dewandre (1947-1961)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Président* : M. A. LEROUX, Ingénieur A.I.Lg., Administrateur de sociétés.

*Vice-Présidents* : MM. M. DUBUISSON, Recteur de l'Université de Liège, et J. REY, Président de la Commission exécutive des Communautés européennes.

*Secrétaires* : MM. R. CLEMENS et J. STASSART, Professeurs à l'Université.

*Trésorier* : M. A. FETTWEIS, Professeur à l'Université.

*Membres* : MM. M. ALBERT, Premier Président de la Cour d'Appel de Liège; L. CAMU, Président de la Banque de Bruxelles; P. CLERDENT, Gouverneur de la Province de Liège; J. CONSTANT, Procureur Général à la Cour d'Appel de Liège, Professeur à la Faculté de Droit; L. DABIN, Professeur à la Faculté de Droit; Th. DARRAS, Docteur en médecine, Past-Président de l'Association des Anciens de l'U.Lg. à Kinshasa; J. DELCHEVALERIE, Directeur Général à l'Université de Liège; E. DELEIXHE, Docteur en médecine; G. DELEIXHE, Sous-Directeur adjoint à la Banque de Bruxelles, Fondateur-Responsable de la Section Bruxelloise de l'Association des Amis de l'U.Lg.; G. DELRÉE, Docteur en médecine, Président de l'A.M.Lg.; J. DEMBOUR, Professeur à la Faculté de Droit, Secrétaire du Conseil d'administration de l'Université; R. DEPREZ, Ingénieur A.I.Lg., Secrétaire Général de l'A.I.Lg.; A. DE SCOVILLE, Professeur à l'Université de Lubumbashi, Président de l'Association des Anciens de l'U.Lg. à Lubumbashi; N. DESSARD, Ingénieur A.I.Lg.; Ch. DONNAY, Ingénieur à l'usine d'Athus de la S. A. Cockerill-Ougrée-Providence, Président de la Section du Sud-Luxembourg de l'Association des Amis de l'U.Lg.; W. ESSER, Professeur à la Faculté de Médecine; P. EVRARD, Professeur à la Faculté des Sciences appliquées, Président de la Maison des Etudiants; L.G. FRAIGNEUX, Directeur des ventes honoraire de la S. A. Usines à Tubes de la Meuse, Président de l'A.L.D.Lg.; F. GRAINDORGE, Administrateur-Délégué de la S. A. Etablissements F. Graindorge; P. HARSIN, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres; P. LALOUX, Professeur honoraire à la Faculté de Droit, Président du Conseil d'administration de la Société royale Asturienne des Mines; R. LALOUX, Administrateur-Directeur Général de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre; E. MASQUELIER, Ingénieur A.I.Lg., Régent honoraire de la Banque Nationale de Belgique; Ch. MASSONNET, Professeur à la Faculté des Sciences appliquées; E. MERSCH, Directeur du siège de Liège de la Banque de Bruxelles; J. NAGELMACKERS, Banquier à Liège; J. NYST, Vice-Président de la Société des Transports Intercommunaux de la Région Liégeoise, Trésorier de l'A.I.Lg.; A. RINGLET, Docteur en médecine, Président de l'Association Namuroise des Anciens de l'U.Lg.; J. ROSKAM, Professeur émérite à la Faculté de Médecine; A. SAMBON, Docteur en médecine, Président de la Section de Mons-Borinage de l'Association des Amis de l'U.Lg.; H. SARLET, Directeur du Laboratoire de contrôle et de recherches à la S. A. Carideng, Président de l'Association des Chimistes A.C.Lg.; A. SEVERYNS, Professeur émérite à la Faculté de Philosophie et Lettres; C. STAINIER, Professeur à la Faculté de Médecine, Président du Cercle scientifique des Anciens élèves de l'Institut de Pharmacie Gilkinet; G. STIENNON, Directeur-Adjoint au Centre d'Études Nucléaires de Mol, Président de la Section de Campine de l'Association des Amis de l'U.Lg.; M<sup>me</sup> J. WATHELET-WILLEM, Chef de Travaux à la Faculté de Philosophie et Lettres, Présidente de l'Association des Romanistes A.R.U.Lg.; A. WILEUR, Secrétaire Général de la S. A. Le Grand-Bazar de la Place Saint-Lambert; L. WINAND, Doyen de la Faculté des Sciences; le Président de l'Union Générale des Étudiants.

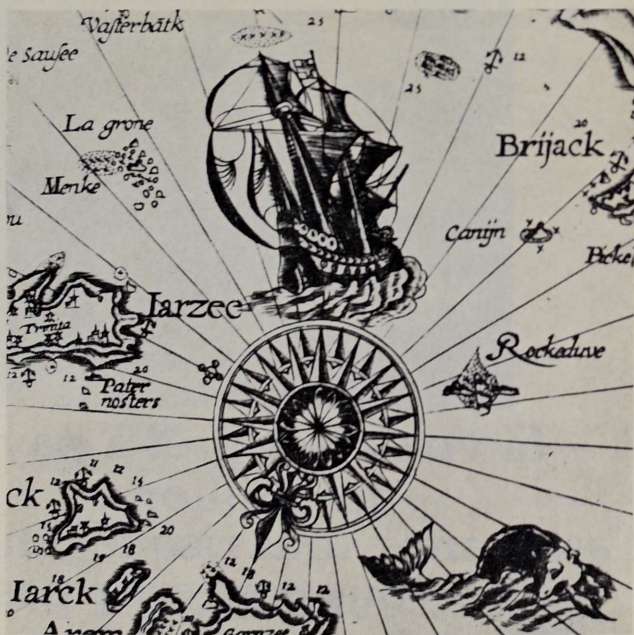
*Commissaires* : MM. P. FRAIPONT, Professeur émérite à l'Université, et P. MARTIN, Président émérite du Tribunal de Première Instance de Liège.

## SECRETARIAT PERMANENT

*Secrétaire Général* : M. J.-M. TEHEUX, Docteur en droit.

*Secrétaire d'administration* : M<sup>me</sup> H. FUNCKEN-SCHYNYS, Docteur en droit.

*Secrétaire adjointe* : M<sup>me</sup> P. HUSKIN-HANSOUL, Assistante sociale.



Lucas Jansz. Waghenaar  
- Thresoor van de Zeevaart - 1609  
(Musée National de la Marine - Anvers)

## Jamais désorienté !

Partout en Belgique et à l'étranger, toujours vous trouvez une agence, une filiale ou un correspondant de la Société Générale de Banque.



**Société Générale  
de Banque**



Si vous êtes prêt à payer  
des millions,  
l'assurance tous risques chantier  
ne vous concerne pas.

Les A.G. mettent à votre disposition une nouvelle police qui remplace avantageusement plusieurs formules de polices d'assurances dont dépendait la sécurité des chantiers de construction.

Cette nouvelle police, plus souple et plus facile, peut couvrir tous les travaux de génie civil et tous les travaux de montage (charpentes, ponts, machines...)

Téléphonez aujourd'hui même à votre courtier ou agent d'assurance. Cet expert est là pour vous aider amicalement...et gratuitement.

**A.G.**

COMPAGNIES BELGES D'ASSURANCES GÉNÉRALES, 53, BOULEVARD EMILE JACQMAIN, BRUXELLES 1

# Revue Universitaire de Liège



41<sup>e</sup> année, numéro 1/1969

Bulletin trimestriel  
de l'Association des Amis  
de l'Université de Liège

(Association générale des anciens étudiants de Liège)

A.S.B.L. placée sous la présidence d'honneur de Sa Majesté le Roi

Périodique publié avec l'appui du Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture

**Secrétariat général**

2, rue Charles Magnette (2<sup>e</sup> étage), Liège

Téléphone : 04/23.98.20

C.C.P. : 1507.13

---

## Editorial

### LA RECONSTRUCTION DE L'UNIVERSITE AU SART TILMAN

*Tous nos membres savent que les travaux de reconstruction entrepris au Sart Tilman ont dû être fortement ralentis pour aboutir à une situation extrêmement grave.*

*Dans cette circonstance réellement angoissante, notre Association, de concert avec tous les groupements de diplômés de l'U.Lg., a tenu le vendredi 30 mai au Sart Tilman une Assemblée Générale extraordinaire.*

*Cette manifestation a réuni de nombreux Anciens et Amis de l'Université de Liège, auxquels se sont joints d'éminentes personnalités ainsi que divers groupements tant de la Communauté universitaire que représentatifs des milieux politiques, économiques, sociaux et culturels de la région liégeoise.*

*Elle a concrétisé, d'une manière éclatante, le vaste mouvement d'alerte de tous ceux qui ont conscience de l'urgente nécessité d'une action décisive pour qu'il soit porté remède sans tarder à cet état de choses.*

*En considération de l'importance de ce problème, nous avons pensé qu'il convenait d'associer spécialement à cette manifestation ceux de nos membres qui n'ont pas eu la possibilité d'être présents le 30 mai au Sart Tilman, en leur donnant, le plus rapidement possible, connaissance du compte rendu de cette Assemblée, de la résolution qu'elle a prise à l'unanimité, des remarquables exposés de M. le Recteur Dubuisson et de M. le Gouverneur Clerdent, ainsi que des interventions des représentants de groupements qui appuient notre action auprès des Pouvoirs publics et dont nos lecteurs trouveront plus loin une liste qui est loin d'être limitative.*

*C'est pourquoi le présent numéro de la Revue Universitaire de Liège est essentiellement consacré \* à ce Rassemblement, au sujet duquel nous avons tenu également à publier les lettres, parues dans la presse, de M. le Ministre de l'Education Nationale, de M. le Recteur de l'Université et du Président des Amis de l'Université.*

*La résolution du 30 mai qui aussitôt a été adressée à tous les membres du Gouvernement et à tous les parlementaires du Pays, souligne :*

*— que l'Etat doit, au cours de l'exercice budgétaire 1969, supporter la charge des contrats de construction prévus pour cette année à concurrence de 500 millions,*

*— que des crédits annuels de 800 millions au moins doivent être assurés nominalelement à l'Université, maître de l'œuvre, pendant dix années consécutives.*

*Elle nous appelle tous à rester vigilants jusqu'à ce qu'une solution définitive et satisfaisante soit donnée à nos légitimes revendications. Nous n'y manquerons pas, avec le ferme espoir dans l'heureux dénouement de cette situation vitale pour l'Alma Mater.*

A. LEROUX,

Président

(\*) Le compte rendu de notre Assemblée générale du 28 mars, de même que les chroniques habituelles figureront au sommaire de notre prochaine publication. Nous avons cependant le plaisir d'insérer dans le présent numéro une étude consacrée à « la sélection à l'Université » que le Docteur Daniel Bobon, Assistant à la Faculté de Médecine, nous a fait l'honneur de nous confier. Nous sommes certains que nos lecteurs trouveront grand intérêt à cet article et nous remercions vivement son auteur du précieux concours qu'il apporte ainsi à notre Association.

## Sommaire

	Pages
• Le Rassemblement du 30 mai 1969 au Sart Tilman . . . . .	7
• Problèmes posés par la reconstruction de l'Université de Liège au Sart Tilman, par M. Marcel Dubuisson, Recteur de l'Université . . . . .	13
• L'Université de Liège et l'expansion régionale, par M. Pierre Clerdent, Gouverneur de la Province de Liège . . . . .	21
• Messages prononcés le 30 mai 1969 par les Représentants officiels des Groupements qui ont apporté leur soutien à l'Université de Liège . . . . .	31
• Lettres publiées dans la presse, de M. le Ministre de l'Education Nationale, de M. le Recteur de l'Université de Liège et de M. le Président de l'Association des Amis de l'Université de Liège . . . . .	43
• La sélection à l'Université, par le D <sup>r</sup> Daniel Bobon, Assistant à la Clinique psychiatrique universitaire de Liège . . . . .	47
• Prix des Amis de l'Université de Liège . . . . .	60
• In Memoriam . . . . .	61
• Nouveaux membres de l'Association . . . . .	62
• Répertoire des annonces . . . . .	64

*Les droits de reproduction, traduction et adaptation des textes et illustrations sont réservés.*

*Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.*

*Réalisation de cette Revue tirée à 7.400 exemplaires :*

*Hélène Funcken, Paulette Huskin, Joseph Stassart et Jean-Marie Teheux.*

ENTREPRISES

# Verbiest-Dolhain

**Installations Eclairage**

**Force Motrice**

**Ventilation**

Rue Bolder, 3, ZICHEM-ZUSSEN-BOLDER. Tél. 04/32.04.35 (Bureau de Liège)

**S  
E  
N**

## Ets. Francis LAURENTY

22, Rue Laïresse, LIEGE

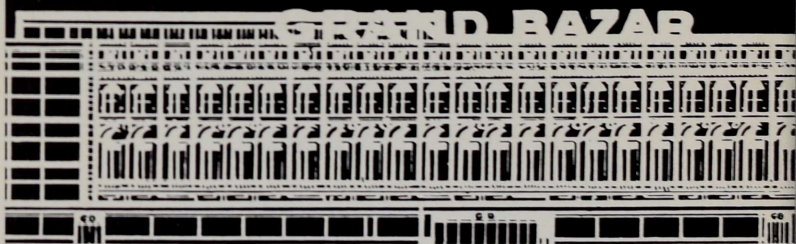
Tél. 43.33.56 - 43.24.57

### **Service Electro-Mécanique de Nettoyage**

- Entretien journalier de locaux privés et industriels
- Lavage de vitres et toitures d'usines
- Raclage, bouche-porage et entretien des parquets
- Dépoussiérage
- Grand nettoyage
- Blanchiment et peinture
- Lavage de tapis et tapis plain à domicile

Même maison à **VERVIERS - BRUXELLES - CHARLEROI**

# LE GRAND magasin d'une GRANDE VILLE



**GB** *Grand Bazar*  
LIEGE VERVIERS JEMEPPE SERAING

luxe • calme • confort



## Hôtels AMIGO

Bar - Grill - Salles de réunion

Verviers  
Rue Herla  
Tél. 087 / 211.21

Masnuy-Saint-Jean (Mons)  
Ch. Brunehaut  
Tél. 065 / 287.21

Terrains de golf à proximité

Direction générale : Hôtel Amigo, Bruxelles  
Tél. 02 / 11.59.10

## Capri

2 En Lulay des Febvres  
Tél. 23.63.28

LE RESTAURANT  
DE L'ELITE  
VOUS OFFRE  
SES SPECIALITES  
ITALIENNES ET FRANÇAISES

○

CUISINE DU PATRON

○

FERME LE JEUDI



## *Le Rassemblement du 30 mai 1969 au Sart Tilman*

Malgré un temps plutôt maussade, près d'un millier de participants s'installent à partir de 17 heures dans le stade couvert du Standard Club Liégeois au Bol d'Air, tandis que notre Président, M. André Leroux, accueille les orateurs, M. le Gouverneur P. Clerdent et M. le Recteur Dubuisson, ainsi que les personnalités officielles et les représentants des divers groupements qui s'associent à la manifestation.

Vers 17 heures 30, entouré des Présidents des Associations de diplômés et des Membres de notre Conseil d'administration, le Président Leroux, à la tribune occupant toute la largeur du stade, prononce son allocution de bienvenue, et salue la présence de nombreuses personnalités, notamment M. Jean Rey, Président de la Commission exécutive des Communautés Européennes, MM. Jules Delruelle et Fernand Dehousse, anciens Ministres, M. le Sénateur Thiry, M. le Professeur Perin et M. Levaux, Membres de la Chambre des Représentants, M. Pirmolin, Député Permanent, M. l'Abbé Nollet, représentant Mgr l'Evêque de Liège, M. l'Auditeur militaire Schetter, M. Georges Englebert, Président de la Société d'Etudes et d'Expansion, Maître Lechanteur, représentant le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, M. Walthère Dewé, Conseiller Communal, M. Gayetot, Membre du Bureau de Liège de la F.G.T.B., M. Jules André, Directeur Général de la Société Provinciale d'Industrialisation, M. Henri Melkin, Directeur du Conseil Economique de la Province de Liège, etc...

Le Président annonce également que M. le Bourgmestre Destenay, Ministre d'Etat, retenu momentanément par les devoirs de sa charge, prendra part à la séance avec quelque retard.

Il excuse ensuite les Membres du Gouvernement que concerne spécialement le problème et qui se sont trouvés dans l'impossibilité de répondre à l'invitation qui leur avait été adressée, de même que diverses personnalités qui ont exprimé l'intérêt qu'elles portaient à la manifestation.

Le Président tient à signaler à l'Assemblée que MM. Marcel Dubuisson et Claude Renard viennent d'être proposés à Sa Majesté le Roi, par leurs pairs, Membres du Conseil académique, pour un nouveau mandat de quatre ans, respectivement au Rectorat et à la Vice-Présidence de l'Université. Cette déclaration suscite des applaudissements nourris.

M. le Recteur Dubuisson prend ensuite la parole et entretient son auditoire des problèmes posés par la reconstruction de l'Université de Liège au Sart Tilman. Son exposé, d'une concision et d'une précision remarquables, et dont on trouvera ci-après le texte, prend comme point de départ l'année 1961, au cours de laquelle l'Université a obtenu la maîtrise de l'ouvrage et vient d'acquérir le territoire du Sart Tilman. C'est aussi l'année de la première dotation décennale

du Fonds des Constructions Universitaires. Les chiffres que cite l'orateur dépeignent bien la dégradation d'une situation devenue aujourd'hui réellement angoissante.

L'Assemblée a écouté cet exposé avec la plus vive attention — nous dirions volontiers consternation — et a témoigné son appréciation d'être ainsi informée, par de nombreux applaudissements.

Le Président remercie M. le Recteur de son exposé extrêmement clair et approfondi qui, sans équivoque, apporte une vue très précise — mais non moins alarmante — de la situation grave dans laquelle est placée l'Université.



M. le Président Leroux



M. le Recteur Dubuisson



M. le Gouverneur Clerdent

Il donne ensuite la parole à M. le Gouverneur Clerdent qui prononce un important discours consacré à l'Université de Liège et à l'expansion économique régionale.

Cet exposé magistral, dont on trouvera le texte ci-après, recueille un très vif succès.

Le Président remercie l'orateur qui a conquis l'Assemblée par la hauteur de vues, la lucidité et l'enthousiasme avec lesquels il envisage l'avenir de notre région, et pour avoir situé avec une telle clarté le rôle primordial de l'Université aux côtés des animateurs de l'économie et des activités liégeoises.

Le Président invite ensuite les représentants des groupements qui ont bien voulu apporter un message officiel de soutien, à venir en donner, à tour de rôle, lecture à la tribune. Il les en remerciera chaleureusement.

Ces messages, dont nous sommes également heureux de publier plus loin le texte, émanent des organismes suivants pour lesquels ont pris successivement la parole :

M. F. Esther, Président de l'Union Générale des Etudiants.

M. R. Grosjean, Président du Conseil Universitaire du Personnel Scientifique.

M. R. Delhez, Président de l'Association du Personnel Scientifique (APSUL).

M. P. Longe, Président de l'Organisation des Chercheurs (OCAUL).

M. J.-M. Dehousse, Président de la Section du Personnel Scientifique de la Centrale Générale des Services Publics.

M. S. Cokaiko, Vice-Président de l'Amicale du Personnel de l'Université.

M. le Professeur J. Lejeune, Echevin de Liège et Président de l'A.S.B.L. Le Grand Liège.

M. P. Hiernaux, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

M. le Notaire A. Jeghers, Président de l'Union Liégeoise des Professions libérales et intellectuelles.

M. A. Robert, Président de l'Union des Classes Moyennes.

M. J. Leroux, Vice-Président de la Régionale liégeoise de la Confédération Nationale des Cadres.

M. H. Gilissen, Vice-Président de la Jeune Chambre Economique.

M. J. Raskin, Conseiller Communal de Liège et Membre du Comité fédéral du Parti Communiste de Belgique.

M. L. Bastjaens, Président de la Fédération liégeoise de la Wallonie libre.

\*\*

Avant de clôturer la séance, le Président Leroux propose à l'Assemblée le texte de la résolution suivante, adoptée par acclamations, et qui est adressée à tous les membres du Gouvernement ainsi qu'à tous les Députés et Sénateurs du Pays.

#### **Texte de la résolution**

« Les Anciens Etudiants et les Amis de l'Université de Liège, réunis au Sart Tilman ce vendredi 30 mai 1969 à l'appel de leurs Associations unanimes auxquelles se sont joints, en même temps que d'éminentes personnalités, de nombreux groupements tant de la communauté universitaire que représentatifs des milieux politiques, économiques, sociaux et culturels de la région liégeoise,

« — ont entendu les exposés de M. Marcel Dubuisson, Recteur de l'Université, et de M. Pierre Clerdent, Gouverneur de la province de Liège, ainsi que les allocutions et messages des groupements représentés,

« — ont pris conscience de la gravité des problèmes auxquels est actuellement confrontée l'Université de Liège dans la réalisation de ses programmes de construction au Sart Tilman,

« — constatent les conséquences extrêmement dommageables de cette situation pour l'avenir de l'Université et pour l'expansion de toute la région liégeoise dans laquelle l'Université joue un rôle essentiel,

« — soulignent que le transfert de l'Université au Sart Tilman doit être l'occasion pour celle-ci de renouveler ses structures, dans un esprit de démocratisation et en vue d'un nouveau et harmonieux développement,

« — réclament des Pouvoirs Publics qu'ils prennent sans retard les mesures indispensables pour que l'Université dispose des moyens financiers nécessaires à l'accélération des travaux et à la réalisation complète de son implantation suivant la programmation et les budgets établis,

« — insistent sur la nécessité impérieuse de réaliser la construction de l'ensemble des Instituts universitaires dans un délai de 10 ans,

« — constatent en conséquence :

1) que l'Etat doit, au cours de l'exercice budgétaire 1969, supporter, selon les moyens appropriés, la charge des contrats de construction prévus pour cette année à concurrence de 500 millions ;



F. Oury - Ciné Photo Club Pers. U. Lg.

2) que des crédits de 800 millions au moins doivent être assurés nominalement à l'Université de Liège, maîtresse de l'œuvre, pendant 10 années consécutives,  
« — resteront vigilants jusqu'à ce qu'une solution définitive et satisfaisante soit donnée à leurs légitimes revendications. »

\*  
\*\*

A l'issue de la réunion, les participants sont invités à prendre un rafraîchissement dans le hall des amphithéâtres de l'Université où leur arrivée crée l'animation traditionnelle des retrouvailles d'Anciens. Nous tenons à remercier ici spécialement notre ami M. Roger Lemaire, Secrétaire d'administration de la Faculté des Sciences, pour la grande part qu'il a bien voulu prendre à la réussite de cette partie du programme.

Cette animation s'est aussi retrouvée au Restaurant universitaire tout proche où bon nombre de participants ont pris une excellente collation préparée par les équipes de M. Yvan Roquet, Directeur des homes et restaurants universitaires, auquel nous nous plaignons ici à rendre un particulier hommage pour la qualité et la parfaite ordonnance de ses services.

La nuit était tombée depuis longtemps que des groupes d'amis quittaient, comme à regret, les installations en fonctionnement au Sart Tilman, mais où tant de choses restent à accomplir...

IMPRIMERIE

**George MICHIELS**

Société Anonyme

LIEGE, 6, rue de la Paix — TONGRES, 13, rue Corver

Livres et périodiques scientifiques en toutes langues — Plus de 8.000 signes spéciaux — Machines à composer Monotype — Matériel moderne — Personnel d'élite.  
**Travaille à la plus grande satisfaction de sa clientèle**

MEUBLES METALLIQUES

**METALCUB**

118, rue de Tilleur, 118  
ST-NICOLAS — LIEGE

— Téléphone : 52.52.39 —

# BANQUE DUBOIS

Société Anonyme

MAISON FONDÉE EN 1778

## LIEGE :

- Siège social : Rue de l'Université, 41 (Tél. 23.39.09)  
Agence Léopold : Rue Léopold, 23 (Tél. 23.72.00)  
Agence Avroy : Boulevard d'Avroy, 282 (Tél. 52.39.27)  
Agence Chênée : Rue de la Station, 48 (Tél. 65.68.77)  
Agence Grivegnée : Rue des Cotis, 3 (Tél. 43.08.30)  
Agence d'Ans : Rue de la Station, 41 (Tél. 26.85.72)

## TOUTES OPERATIONS DE BANQUE

- COMPTES DE DEPOTS A TERME
- DEPOTS DE TITRES A DECOUVERT
- OPERATIONS DOCUMENTAIRES
- FINANCEMENT A TEMPERAMENT
- CHEQUES DE VOYAGES
- MONNAIES ETRANGERES
- GALERIE DE COFFRES-FORTS

## Vieille - Montagne S. A.

Direction générale : **ANGLEUR**

Tél. : 65.38.00 - Téléx : 41256

- ZINC
  - PLOMB
  - Cadmium
  - Argent
  - Etain
- } sous toutes leurs formes
- Acide sulfurique
  - Arséniate de chaux
  - Blanc de zinc
  - Poussière de zinc
  - Sulfate de thallium

### SEMI-CONDUCTEURS :

- Germanium
- Oxyde de Germanium
- Silicium

### PRODUITS HYPERPURS :

Arsenic - Bismuth - Cadmium - Indium  
- Mercure - Plomb - Thallium - Bromure,  
Iodure et Chlorure de Thallium -  
Zinc - Bromure de zinc.



**NF LA CLE**  
**NAGELMACKERS**

vous ouvre une porte derrière laquelle vous trouverez toujours l'accueil, la chaleur et la considération que l'on réserve à un ami. La clé NAGELMACKERS, c'est la clé de vos problèmes financiers, car nous les vivons et les solutionnons depuis des siècles.

### Banque Nagelmackers Fils et Cie

32, rue des Dominicains, Liège  
12, Place de Louvain, Bruxelles

banquiers de père en fils depuis 1747

## *Problèmes posés par la reconstruction de l'Université de Liège au Sart Tilman*

Marcel DUBUISSON,  
Recteur de l'Université de Liège.

Monsieur le Président,  
Monsieur le Gouverneur,  
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Je désire tout d'abord remercier M. André Leroux, Président de l'Association des Amis de l'Université de Liège, d'avoir pris l'initiative de cette réunion et le féliciter de l'avoir fait aujourd'hui, au moment même où le Gouvernement est plongé dans les problèmes d'expansion universitaire.

Je salue ici toutes les personnes qui ont bien voulu répondre à l'invitation de l'Association. Leur présence, et leur qualité, signifient qu'elles manifestent un intérêt particulier à l'endroit de notre Alma Mater liégeoise, mais aussi qu'elles ont bien compris que l'avenir de notre Maison s'inscrit dans le contexte plus général de l'expansion régionale et du rôle primordial que l'Université joue dans l'animation de notre économie.

M. le Gouverneur Clerdent a bien voulu se joindre à nous. Nous savons, depuis longtemps, l'énergie exceptionnelle qu'il dépense pour le développement de notre région. D'avoir accepté de participer à cette assemblée et d'y apporter son message sont de nouvelles preuves de l'importance qu'il attache à l'avenir de l'Université de Liège envers laquelle il n'a jamais ménagé sa sympathie et son soutien. Je lui en exprime notre très vive gratitude.

\*  
\*\*

Mesdames,  
Messieurs,

J'ai déjà souvent eu l'occasion de dire, en public, les raisons pour lesquelles l'Université est venue s'installer au Sart Tilman. Elles sont donc bien connues et je n'y reviendrai pas.

Ce qu'il importe d'expliquer aujourd'hui, c'est :

1. où en est la reconstruction de l'Université, quels sont les moyens dont nous avons disposé, comment les avons-nous utilisés et qu'attendons-nous du Gouvernement pour achever l'œuvre entreprise dans des conditions d'efficacité et d'économie rationnelles.
2. que la reconstruction de notre Maison au Sart Tilman est un événement qui dépasse largement le problème de la disposition de

locaux adéquats pour l'enseignement et la recherche ; il s'accompagne obligatoirement d'une certaine mutation de nos méthodes de travail.

3. que l'existence de ce campus est fondamentale pour l'avenir de la région liégeoise.

\*

Nous allons, si vous le voulez bien, nous placer en 1961.

Pourquoi en 1961 ?

En cette année :

- 1° nous venons d'acquérir le territoire du Sart Tilman ;
- 2° nous venons d'obtenir, après de longs efforts, la maîtrise de l'ouvrage ;
- 3° c'est l'année de la première dotation décennale du Fonds des Constructions Universitaires.

De 1961 à 1969, c'est-à-dire pendant les neuf dernières années, le Gouvernement nous a octroyé pour nos investissements la somme de 2.500.000.000 F, à quelques millions près, ce qui fait une moyenne de 275 millions par an. Les dernières années ont été les moins riches dotées puisque, de 1967 à 1969, c'est-à-dire pour une période de trois ans, la dotation a été de 510 millions seulement, soit 170 millions par an.

Qu'avons-nous fait de ces fonds ?

Ils ont été utilisés essentiellement, mais non exclusivement, à l'édification de la nouvelle Université au Sart Tilman.

Pourquoi pas exclusivement ?

Parce que les services actuellement installés dans la cité, et qui n'ont pas l'espoir d'un transfert rapide au Sart Tilman, doivent continuer à fonctionner et qu'il est impossible d'assurer un enseignement et de poursuivre des recherches scientifiques efficacement dans des bâtiments depuis longtemps inadaptés. Une partie de nos ressources a donc dû être consacrée à l'amélioration des bâtiments situés en ville. Si nous arrêtons le bilan au 31 décembre 1968 (puisque l'année 1969 est en cours), le total de la dotation, depuis 1961, est de 2.320.000.000 F sur lesquels nous avons consacré 440 millions, soit près de 20 %, à l'amélioration des bâtiments dans la cité. Le reste, soit 1.880.000.000 F a été investi dans les travaux au Sart Tilman. De cette dernière somme, la moitié a été utilisée pour la construction de bâtiments d'enseignement et de recherche, l'autre moitié pour l'infrastructure et les services généraux.

Les bâtiments d'enseignement et de recherche comprennent les deux instituts de physique (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> cycles), les deux instituts de chimie (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> cycles), l'institut de botanique (dont seul le gros-œuvre est achevé) et les terrassements d'un institut d'éducation physique. Total : 908 millions.

L'infrastructure et les services généraux comprennent les acquisitions de terrains, les routes, la centrale de chauffe, les réseaux de chauffage, d'électricité, de gaz et de téléphone, le poste central de commande, le bâtiment destiné au Service d'études techniques. Total : 934 millions. On doit y ajouter les trois homes, l'annexe culturelle et le restaurant, mais le coût de ces constructions qui est de 265 millions a été supporté par un emprunt fait à la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite par la Commission Administrative du Patrimoine de l'Université de Liège.



Vous le voyez, un gros effort a délibérément porté sur l'infrastructure et les services généraux, c'est-à-dire sur la viabilisation du campus, au détriment de satisfactions immédiates. Il était, en effet, moins coûteux de disposer d'emblée des ouvrages d'intérêt commun qui ne doivent pas être répétés que de les réaliser par petites tranches. Le prix de revient de l'infrastructure se trouve ainsi diminué. Il n'en est pas moins vrai que la capacité de cette infrastructure est actuellement disproportionnée par rapport aux activités qu'elle alimente. Mais, grâce à elle, les constructions ultérieures seront plus faciles et moins onéreuses ; nous cueillerons dès lors les fruits de l'effort consenti. Il est clair qu'actuellement, toutes les autres Universités belges se tournent vers des solutions analogues : on peut y voir un signe de réussite.

Les services de notre Université sont actuellement dispersés dans la ville de Liège. La mise en service progressive du Sart Tilman va encore accentuer ce démembrement préjudiciable à de nombreux égards et, particulièrement, à l'esprit de collaboration interdisciplinaire. En outre, jusqu'à la mise en service définitive du campus, des sommes importantes devront encore être investies pour des solutions de transition dans la cité.

Ces deux raisons conduisent à conclure que *la rapidité du transfert* de l'Université au Sart Tilman répond à la fois aux intérêts du Trésor Public, à ceux de l'Université, à ceux de la région. Cette option est fondamentale.

Que nous faut-il encore pour achever notre œuvre ?

De longs rapports à ce sujet ont été envoyés au Gouvernement. Il en résulte que c'est à 9.800.000.000 F que se montent les investissements qui seront encore nécessaires, y compris l'hôpital universitaire. Cette évaluation est établie à partir des coûts de la construction fin 1966. Ce chiffre devrait donc normalement être augmenté pour suivre l'évolution des prix de la construction. Cette évaluation ne comporte pas non plus le prix des homes, des restaurants et de certains centres culturels et sportifs qu'il sera encore nécessaire d'édifier. Enfin, le coût du premier équipement des instituts n'est pas compris dans cette estimation.

Ne sont pas inclus non plus dans l'estimation la reconstruction de la Faculté de Médecine vétérinaire de Cureghem, qui est incorporée à notre Alma Mater à partir du 1<sup>er</sup> octobre prochain, ni le développement de secteurs de recherche fondamentale et appliquée qui vont croître en relation avec l'industrie.

Pour la simplicité du raisonnement, et pour s'en tenir au transfert au Sart Tilman des services existant actuellement dans la vallée et dont la programmation a été bien étudiée, disons qu'il nous faut au moins 10 milliards. Si ces dix milliards sont répartis sur un trop grand nombre d'années, d'une part, un montant trop important de cette somme devra être utilisé pour l'amélioration des bâtiments dans la cité (dépense qui ne pourra raisonnablement pas être amortie), d'autre part, l'infrastructure actuelle du territoire du Sart Tilman restera trop longtemps sous-employée.

Les experts diront que construire des bâtiments aussi complexes que des instituts universitaires, est une opération difficile. Que, d'autre part, la capacité des entreprises est limitée et qu'il y a une somme

optimale annuelle qui peut difficilement être dépassée. Cela est bien vrai ; mais en ce qui nous concerne, avec l'expérience que nous avons acquise depuis quelques années, avec la structure et l'organisation de nos bureaux d'étude, nous savons exactement quels sont les programmes dont nous pouvons entreprendre la réalisation sans trébucher. Ce n'est sans doute pas le cas pour d'autres Universités qui ne disposent jusqu'à présent ni des organes de travail (qu'elles sont seulement en train de constituer), ni même parfois des terrains sur lesquels les constructions devront être édifiées.

De ceci résulte qu'il faut aller le plus vite possible, mais ne pas dépasser les possibilités d'utilisation rationnelle des fonds mis à notre disposition. Une étude approfondie du problème nous a conduits à penser qu'un milliard par an constituait une somme idéale. L'intérêt de tout le monde est donc d'obtenir *un milliard par an, pendant 10 ans*. Le Gouvernement, dans sa déclaration d'investiture, a reconnu qu'une somme de 35 milliards était nécessaire pour les investissements des institutions universitaires de ce pays. Lorsqu'il a fait cette déclaration, il était en possession de documents établis par l'ensemble des institutions d'Etat et qui démontraient la nécessité de disposer, pour les dix années à venir, d'une somme de 22 milliards. On peut donc supposer que les 13 milliards qui ont été ajoutés pour arriver à ce total de 35 milliards, l'ont été pour l'expansion d'établissements autres que ceux de l'Etat.

Le Recteur de l'Université de Liège n'en sait pas plus que vous sur les intentions actuelles du Gouvernement. Comme vous, il doit se contenter de lire la presse. Et l'on aura remarqué, non sans étonnement, qu'il est question pratiquement tous les jours des Universités de Louvain et de Bruxelles, quelquefois du Centre de Mons et du Centre d'Anvers, mais jamais, ou pratiquement jamais, des deux grandes Universités de l'Etat.

C'est cet état de fait qui a provoqué une démarche commune du Recteur de Gand et de moi-même, il y a trois jours, auprès de Messieurs les Ministres de l'Education Nationale. Nous avons manifesté notre vive inquiétude devant l'évolution de la situation ; nous avons insisté pour que le Gouvernement ne résolve pas ses problèmes philosophiques et politiques sur le dos des Universités de l'Etat, comme ce fut maintes fois le cas jusqu'ici.

Le jour même de cette visite, vous aurez, comme moi, appris que, pour le transfert de la section française de Louvain et pour la création d'une section flamande à Bruxelles, le Gouvernement met à la disposition de ces deux Universités des crédits importants. J'ignore sous quelle forme : emprunt ou subside ? Dans le dernier cas, je ne sais si ces Universités libres seront soumises aux mêmes restrictions que les Universités de l'Etat en ce qui concerne les autorisations ministérielles préalables à l'édification des bâtiments et si elles seront astreintes à appliquer les règles de l'Etat en matière de passation de marchés.

Nous avons appris aussi, toujours par la presse ou la radio, que les problèmes d'expansion universitaire autres que ceux que je viens de citer seront réglés incessamment ! Aucun délai n'a cependant été fixé et nous ignorons tout de la façon dont sera partagé le gâteau.

La seule chose que nous avons apprise, de la bouche d'un Ministre, est que nous recevrons vraisemblablement moins que ce que nous souhaitons.

Cela signifie que nous allons être déçus, sans doute, mais surtout que le transfert ne pourra pas se faire dans les délais souhaités et qu'en conséquence, notre infrastructure (presque complètement terminée) sera sous-employée et que nous devons continuer à consacrer des sommes importantes à l'amélioration des bâtiments de la cité, simplement pour survivre, c'est-à-dire que nous serons dans l'obligation d'effectuer des transformations coûteuses qui ne pourront être amorties. Nous vivons donc une réelle angoisse qui va en grandissant depuis un certain temps. Ce fut même une véritable panique lorsque nous avons appris, au début de cette année, que la dotation pour 1969 ne serait que de 170 millions. Nous nous trouvions devant la nécessité de rompre les contrats d'étude, de licencier une partie importante du personnel de notre Service d'études techniques et de notre Service de programmation.

C'est alors que nous avons pris, je crois, une décision courageuse : dans l'esprit d'aider l'Université à attendre les décisions gouvernementales, la Commission Administrative du Patrimoine de l'Université de Liège, en sa séance du 29 janvier dernier, a autorisé l'Université à conclure des commandes de travaux en 1969 pour 300 millions. Nous avons fait connaître cette mesure au Gouvernement, en attirant son attention sur le fait que notre Patrimoine serait pratiquement ruiné si l'Etat ne devait pas un jour reprendre cette charge. Le Patrimoine de l'Université de Liège a posé, ce jour-là, un grand geste. Puisse le Gouvernement l'apprécier !

Voilà, Mesdames et Messieurs, quelle est notre situation. Je puis, je crois, la résumer ainsi :

L'Université demande un milliard par an, pendant dix ans. S'il était impossible au Gouvernement de nous octroyer cette somme, nous pourrions nous contenter de 800 millions par an, avec la perspective de recevoir du Département de la Santé Publique un pourcentage d'intervention important dans l'édification de notre hôpital universitaire.

\*  
\*\*

Mesdames,  
Messieurs,

Le transfert au Sart Tilman est non seulement un déplacement d'institution, c'est aussi le devoir de repenser notre organisation, nos structures, une façon de nous adapter mieux et plus vite aux nouvelles exigences, tant en matière d'enseignement que de recherche. Notre déplacement s'accompagnera irrévocablement d'une réforme du style de vie universitaire. Cela signifie que notre transfert est une véritable *mutation*. Il permet non seulement d'éliminer les obstacles constitués par le vieillissement et la dispersion des bâtiments en ville, mais surtout d'ériger ici un cadre nouveau, adaptable, propice à la vie de l'esprit, aux relations interdisciplinaires, à la communication des idées, à une collaboration plus étroite entre les représentants de toutes les communautés internes et externes.

Il s'agit d'établir aussi, en collaboration avec les industries, des centres de recherche qui permettront une reconversion plus facile de notre économie régionale, un développement adéquat du 3<sup>e</sup> cycle et, en

conséquence, une meilleure préparation de nos universitaires à la vie professionnelle.

Vous avez senti déjà que tous ces éléments intéressaient en réalité l'agglomération tout entière. La reconstruction de l'Université s'inscrit dans une dynamique urbaine. Elle dotera l'agglomération d'un équipement socio-culturel dont la capacité d'animation et d'attraction doit être en mesure de rivaliser avec celle des équipements de même type dont sont actuellement dotées la plupart des métropoles européennes. La manifestation de ce jour a donc une portée très générale. La réalisation de notre programme, c'est l'occasion d'ouvrir plus largement notre Maison au dehors, c'est pouvoir rencontrer quelques justes revendications nées de la contestation.

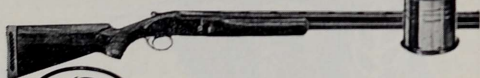
Je n'hésite donc pas à proclamer que c'est la région liégeoise tout entière, et toutes les communautés qui la constituent, qui doivent affirmer qu'elles considèrent l'achèvement de la nouvelle Université comme une condition indispensable à son nouvel essor scientifique, culturel, économique et social.

En vous associant à la défense des intérêts de notre Maison, vous défendez votre économie, la Ville de Liège, son agglomération, la Wallonie.

Marcel DUBUISSON



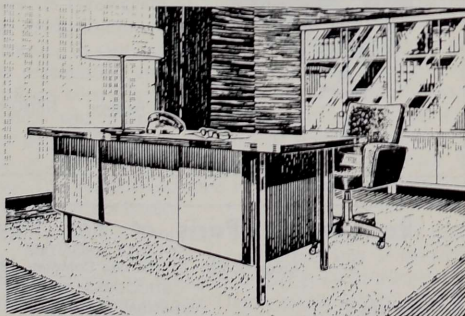
Champions  
du  
Monde



**BROWNING**

FABRIQUE NATIONALE D'ARMES DE GUERRE S.A. - HERSTAL (BELGIQUE)

BUREAUX - TABLES - CLASSEURS  
FICHIERS - ARMOIRES - BIBLIOTHEQUES  
RAYONNAGES METALLIQUES - SIEGES



**ACIOR**

— PLUS DE 400 BUREAUX DIFFERENTS  
— PLUS DE 500 SIEGES DIFFERENTS

ACIOR présente la gamme la plus étendue du marché et permet de doter chaque cadre, chaque employé, d'un mobilier spécialement conçu pour lui faire gagner du temps.

**S. A. DESOER**

Bruxelles 3 - Antwerpen - Liège - Gent - Charleroi - Kortrijk - Verviers - Hasselt - Luxembourg  
TROOZ (LIEGE) Téléphone : 04-71.63.21 (6 lignes)



Emblème de la Qualité  
Symbole de la Sécurité

TOUT LE MATERIEL  
DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

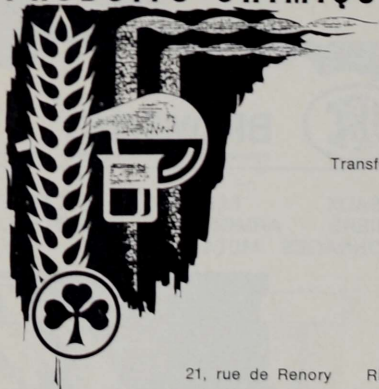
Extincteurs portatifs et mobiles  
Véhicules anti-incendie  
Installations automatiques  
de détection et d'extinction

**ANSUL INTERNATIONAL S.A.**

151, rue de Stalle - BRUXELLES 18

Tél. : 02/76.51.00

**SOCIETE BELGE DE L'AZOTE  
ET DES  
PRODUITS CHIMIQUES DU MARLY**



Engrais

Produits Azotés Techniques  
Produits Organiques

Matières Plastiques  
Transformations de Matières Plastiques

Produits Tensio - Actifs

Produits Phytopharmaceutiques  
« AGRIPHAR »

Spécialités Pharmaceutiques  
« LABAZ »

21, rue de Renory      RENORY-OUGREE      Tél. 34.08.90

**Banque de Paris et des Pays-Bas Belgique**

SOCIETE ANONYME

Siège social : 31, rue des Colonies - BRUXELLES

SUCCURSALES :

**ANVERS**

Hôtel Osterrieth

**COURTRAI**

2, August Reynaertstraat

**LIEGE**

17, boulevard d'Avroy

**CHARLEROI**

11, boulevard Tirou

**GAND**

7, Kouter

**TURNHOUT**

15, Markt

et 30 agences dans toute la Belgique

FILIATIONS INTERNATIONALES :

Paris - Amsterdam - Rotterdam - Casablanca - Genève - Londres - New York  
Luxembourg

BANQUES AFFILIEES DANS LE MONDE ENTIER

## *L'Université de Liège et l'expansion régionale*

Pierre CLERDENT,  
Gouverneur de la Province de Liège.

Monsieur le Président,  
Monsieur le Recteur,  
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

C'est, à la fois, avec empressement et sympathie que j'ai accepté l'invitation de l'Association des Amis de l'Université de Liège de prendre la parole à l'occasion de cette Assemblée extraordinaire, parce que j'ai voulu, comme ancien élève de notre Université, m'associer à vous tous pour évoquer la gravité du moment et l'intérêt que nous portons à l'achèvement du programme des constructions universitaires du Sart Tilman. Qu'il me soit permis, à ce propos, de rendre hommage à M. le Recteur Dubuisson qui a conçu ce projet avec clairvoyance, s'y est attaché avec la persévérance et l'autorité que nous lui connaissons. A ces différents titres, il a droit à notre gratitude et c'est, sans doute, une façon opportune de la lui exprimer que de lui apporter aujourd'hui, ainsi qu'aux Autorités académiques, l'appui moral de ceux qui n'ont pas oublié la dette de reconnaissance qu'ils ont contractée envers les maîtres qui les ont formés.

La tâche commencée doit être accomplie parce qu'elle répond aux exigences modernes de l'enseignement universitaire : le regroupement des bâtiments, la modernisation des locaux et des laboratoires, les possibilités d'extension, le tout inséré dans un cadre de verdure qui permette, par une organisation appropriée, les contacts humains entre professeurs et étudiants ainsi qu'entre étudiants des différentes facultés, afin que l'Université soit vraiment digne du mot par lequel elle exprime l'ampleur de sa mission et son souci de rencontrer toutes les formes de pensée et d'activité. Telle est la signification profonde de l'Université du Sart Tilman. Nous sommes ici rassemblés pour affirmer que l'œuvre entreprise sera achevée.

Mais, ce n'est pas seulement la sympathie qui nous unit, qui m'a incité à être aujourd'hui des vôtres. Car j'ai cru qu'en tant que Gouverneur de cette province, il convenait de souligner à quel point la transplantation des bâtiments universitaires au Sart Tilman est un facteur essentiel du développement de Liège et de sa région. Sans doute, Liège a-t-elle de nombreuses raisons de croire en son avenir. Outre sa situation géographique et sa tradition industrielle, je serais tenté d'invoquer, en tout premier lieu, les qualités de sa population et singulièrement l'aptitude technique de ses travailleurs. Cependant, force est de constater que d'autres régions en ce pays ou en Europe peuvent se prévaloir d'arguments également importants : proximité des océans ou d'un

grand port, exploitation de richesses naturelles, sources d'énergie abondantes et économiques et j'en passe. Le renouveau liégeois et l'adaptation de notre économie aux exigences futures sont tout d'abord un problème d'hommes. J'ai tenu à mettre ce fait en évidence dès le début de cet exposé, car il confère à notre Université une place de choix — et peut-être la première — dans l'éventail des moyens d'expansion dont nous disposons. Sans université, Liège ne serait pas devenue ce qu'elle est. Sans la nouvelle université du Sart Tilman, Liège serait diminuée, son avenir serait compromis. Elle perdrait sa plus grande chance de se tailler dans un monde nouveau — politiquement, techniquement, économiquement nouveau — la place qui lui revient.

Et par Liège il faut entendre non pas la ville, ni la région qui l'entoure, ni même la province, mais, en un sens plus élevé, sa vocation, sa présence morale. Le poids d'un foyer urbain n'est pas seulement fait de concentration humaine, mais de rayonnement spirituel. J'y reviendrai tout à l'heure mais j'ai cru qu'il convenait de définir, d'emblée, le niveau auquel se situe la fonction de notre Université eu égard à l'expansion régionale afin que le sujet de nos réflexions ne soit pas pris en un sens restrictif mais, au contraire, large et ouvert à toutes les réalités humaines, sociales et économiques. D'ailleurs, en raison même des principes qui la fondent, l'Université ne pourrait se satisfaire d'une conception étroite et d'autant plus anachronique que nous vivons l'époque où se fait l'Europe, où les courants économiques et scientifiques s'internationalisent plus que jamais, où maintes données de la vie quotidienne — pensons à l'information et au commerce — embrassent la planète tout entière. C'est dans cette perspective que l'avenir de Liège doit être conçu et que l'Université doit trouver les moyens de se réaliser, d'être pleinement elle-même.

Tel est le contexte général au sein duquel j'examinerai brièvement le rôle de l'Université de Liège comme facteur, tout d'abord, du développement industriel et ensuite, de promotion des fonctions urbaines.

\*\*

Que notre Université ait été, depuis sa fondation, un des éléments principaux de l'expansion industrielle liégeoise, est trop évident pour qu'il soit nécessaire de le démontrer à nouveau. Et d'ailleurs, nous sommes ici non point pour nous reconforter dans le culte de valeurs anciennes, mais pour affirmer notre volonté d'en créer de nouvelles. Pourtant, il serait injuste de ne pas rappeler l'impulsion que la Faculté des Sciences appliquées a imprimée à l'industrie liégeoise du XIX<sup>e</sup> siècle ; sa part dans la mise en place de structures industrielles qui firent notre grandeur pendant un siècle, qui, pendant les moments difficiles, ont assuré la survie de la région et sont encore, aujourd'hui, le fondement sur lequel s'organisent progressivement la modernisation et la diversification de notre appareil de production. Il est vrai que le rayonnement industriel de Liège, au siècle dernier, s'explique par des conditions particulières : le capitalisme, en son audacieuse jeunesse, et le dynamisme d'une Europe largement en avance sur le reste du monde se sont conjugués pour permettre notre pénétration dans les pays voisins et même dans d'autres continents. Cependant si cette grande œuvre fait figure d'épopée, ce n'est pas par les capitaux qu'elle



a engagés, mais par les techniques qui l'expriment et les hommes qui les maîtrisent. Hommes et techniques sont sortis de notre Université qui les a marqués de son empreinte.

Aujourd'hui, les conditions ont changé : à l'expansion ont succédé crises et guerres. Maintenant, la réalité quotidienne n'a plus ces allures d'épopée : elle est faite de persévérance obscure, de luttes parfois âpres et la tentation d'un repli sur soi n'est pas illusoire. Si Liège y a échappé, c'est parce que, malgré les convulsions souvent angoissantes des dernières décennies, elle a su, grâce à son Université, conserver une fenêtre ouverte sur le monde. Qui sait si, sans elle, notre région n'eût pas été étouffée sous la pression de voisins plus puissants...

Ces faits sont connus. Ils tiennent en peu de mots : l'Université, dont est née l'industrie liégeoise, fut aussi le garant de sa tradition, de sa continuité. Mais voici que, tout à coup, son rôle s'épanouit parce qu'elle découvre d'autres perspectives conformes à sa raison d'être. En effet, la nécessité de compléter les industries de base de la région par des activités nouvelles et plus largement diversifiées, a souvent démontré que la présence d'une université, disposant de toutes les Facultés et dotée de laboratoires bien équipés, est un facteur décisif de localisation des industries modernes. L'investisseur étranger est tout spécialement sensible à cet état de choses et il n'est pas abusif d'affirmer que certains secteurs à haute technologie recherchent, avant tout, la symbiose vivifiante d'une université étroitement associée à l'activité industrielle. D'aucuns vont même jusqu'à estimer que la recherche technologique constante à laquelle les astreint l'évolution rapide du progrès, serait impossible sans la présence de laboratoires universitaires auxquels ils se proposent de recourir fréquemment.

Qu'il me soit permis de dire ici, combien M. le Recteur Dubuisson et les professeurs des Facultés intéressées, témoignant d'un esprit total de collaboration et d'une conscience aiguë des nécessités économiques de la région, ont toujours apporté un concours efficace aux négociations poursuivies par les animateurs de l'économie de cette province. Leur autorité fut souvent un élément capital de la décision.

Pour que l'Université contribue activement au développement régional, il suffit qu'elle accomplisse pleinement ses deux fonctions : d'une part, d'enseignement et de formation des cadres techniques, d'autre part, de promotion de la recherche fondamentale, ce qui introduit la région tout entière dans les grands courants de la pensée mondiale. Au demeurant, on peut se demander si la distinction entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée n'est pas surtout un jeu de l'esprit tellement il apparaît, dans les faits, que les deux notions sont intimement liées, la première s'achevant nécessairement par la seconde. Maints laboratoires universitaires l'ont bien compris qui, dans le cadre de contrats particuliers, fournissent des prestations pour le secteur privé. Une institution de développement régional comme la Société Provinciale d'Industrialisation a fréquemment recours aux laboratoires universitaires et à de nombreux professeurs qui veulent bien la faire bénéficier de leurs conseils. Elle estime, à bon droit, qu'elle ne pourrait recevoir de meilleurs avis, ni rencontrer d'experts plus compétents. D'ailleurs, par un juste retour des choses, ces travaux d'ordre pratique acquièrent une signification scientifique, en devenant une matière vivante pour l'enseignement qui, sans cela, risquerait de se confiner dans l'académisme. Ainsi, on peut affirmer que pour plus d'une

Faculté, c'est la région, avec sa population et ses activités économiques, qui est le support de l'enseignement. En ce domaine, tout est action réciproque : la région soutenant l'Université, celle-ci animant celle-là. Ce processus de réciprocité explique le rôle de promotion et d'innovation de l'Université vis-à-vis des industries traditionnelles et des industries nouvelles. Qu'il s'agisse, pour les premières, de la définition de produits améliorés ou de la recherche constante d'une qualité plus grande ; qu'il s'agisse, pour les secondes, de la mise en place d'un outil de production totalement original comme dans le domaine de l'électronique, de la chimie de synthèse, etc... Bref, il n'est pas de secteurs de pointe, ni de produits nouveaux, sans une université vivante et ouverte à tous les courants de pensée et de recherche qui naissent de par le monde. A l'universalité des flux industriels qui se recouvrent et se soutiennent, correspond l'universalité des techniques et des préoccupations de l'enseignement universitaire. C'est bien pourquoi la participation de Liège à l'économie mondiale et au progrès est essentiellement déterminée par la qualité de son Université, de ses maîtres, de son enseignement et de sa recherche.

L'Université ne peut cependant tout entreprendre ni tout assumer. Depuis longtemps déjà, des institutions périphériques, participant à la fois de la recherche universitaire à long terme et des préoccupations industrielles à court terme, ont vu le jour. Il serait difficile et dangereux de prétendre les citer toutes. On ne sera pas surpris qu'en ce pays de métallurgistes, voué depuis des siècles à maîtriser le feu et les métaux, j'évoque le rôle exemplaire du Centre National de la Recherche Métallurgique dont le rayonnement et les effets concrets ont largement débordé les frontières de ce pays. C'est à lui que la sidérurgie liégeoise doit d'avoir pu relever le défi d'un marché qui a connu, très vite, une dimension mondiale. C'est également dans le même esprit que les animateurs de l'économie de cette province et tout spécialement les représentants patronaux et syndicaux groupés au sein du Conseil Economique de la Province de Liège ont, en collaboration avec des professeurs de notre Université, proposé aux responsables de l'économie carolorégienne de s'associer pour coordonner les recherches des deux grands centres industriels de la Wallonie avec le souci, non seulement d'éviter les doubles emplois, mais encore et surtout de répondre aux besoins de nos économies régionales en fonction des impératifs toujours plus exigeants du progrès technologique. Ainsi est né le projet de constituer un Centre de Technologie Nouvelle dont les recherches pourraient se répartir et se diversifier en fonction des activités propres à chacune des deux régions considérées et des tâches de conversion auxquelles elles doivent répondre pour assurer leur expansion. Ce Centre serait ouvert à tous les chercheurs d'où qu'ils viennent et le résultat de ses travaux serait également accessible à tous. De la sorte, pourrait se créer entre l'Université, d'une part, et l'industrie, d'autre part, un réseau mixte dont les deux parties assureraient, tout à la fois, la haute tenue scientifique et les préoccupations pratiques.

Cependant, le binôme université-industrie ne résume pas le rôle de l'institution universitaire. Pour être complet, il faut encore replacer celle-ci dans le milieu urbain dont elle est inséparable. Et ce n'est pas pure imagination car, de tout temps, les villes furent et restent des lieux privilégiés où s'amplifient, en se multipliant et en se diversifiant, les grands courants créateurs.

A ce point de vue, on peut d'emblée constater que l'infrastructure urbaine de notre province est harmonieuse. Autour de Liège, qui constitue une agglomération de près de 600.000 habitants, se répartissent des foyers urbains dotés chacun d'une personnalité. Par leur vie propre, ils animent les régions qui les entourent. A travers Verviers, Huy, Waremmes, Visé ou encore Eupen, aucun territoire de la province ne tombe en dehors de la zone d'influence d'un centre urbain. De surcroît, grâce à un bon réseau de communications, chacun peut correspondre aisément avec le foyer central qui diffuse tout autant les influences qu'il n'en reçoit. La compénétration des régions de la province, noyautés chacune par un centre culturel approprié, donne à notre territoire sa physionomie caractéristique. Elle explique sa cohésion interne, ce qui, transposé dans les consciences, alimente une solidarité dans laquelle les habitants de notre province trouvent, aux heures difficiles, le courage de surmonter l'épreuve. Et ceci est, pour l'expansion liégeoise, une grande chance car si l'industrialisation fut le trait marquant du XIX<sup>e</sup> siècle, le développement urbain est, sans conteste, le signe de notre XX<sup>e</sup> siècle. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir, fût-ce d'un coup d'œil rapide, la carte de notre Europe Occidentale. Aux constellations urbaines de la Ruhr ou du Nord de l'Italie, répondent les agglomérations rayonnantes de Bruxelles et de Paris, par exemple, ou encore les concentrations dessinées, tant sur la mer du Nord que sur la Méditerranée, par les grands deltas qui se prolongent, à leur tour, par des coulées de cités dont les plus significatives sont celles du Rhin et du Rhône. Ce processus de développement urbain est physiquement sensible. Pour l'exprimer, les techniques modernes qui ont nom « aménagement du territoire » recourent volontiers à des expressions comme celles de métropole ou de mégapole qui, en mettant l'accent sur les apparences quantitatives du phénomène, ont tendance à en négliger les aspects qualitatifs cependant les plus décisifs. Le développement du processus d'urbanisation est, en effet, infiniment plus souple, plus pénétrant que ne le laisse supposer la notion de métropole, qui implique des frontières et laisse même sous-entendre une domination sur les territoires environnants. Or, les fonctions urbaines s'accrochent mal de cette fragmentation. Parfois imperceptibles, elles tissent un réseau de relations qui s'inscrit dans les consciences. Ainsi en va-t-il de tout ce que les économistes situent au-delà des activités agricoles et industrielles, soit ce qu'en un mot ils appellent le secteur tertiaire qui recouvre le commerce, la recherche, les bureaux d'études et, finalement, toutes les fonctions de direction, d'incitation, d'innovation. Celles-ci confèrent à une économie son dynamisme auquel se mesure la vitalité d'un foyer urbain.

Cette extension qualitative des centres urbains n'est pas due au hasard. Elle tient, en premier lieu, à la croissance rapide de toutes les activités qui se situent au-delà des fonctions industrielles : commerce, finance, recherche, services, etc... Les statistiques le démontrent éloquentement. Mais elle répond encore et surtout à des raisons plus profondes et plus nuancées : l'évolution sans cesse plus rapide du progrès industriel vers des activités toujours plus raffinées a conféré aux fonctions urbaines une signification motrice qu'elles n'avaient pas autrefois à tel point qu'elles apparaissent aujourd'hui comme la condition préalable — et non plus l'effet — à toute expansion fondamentale. A l'échelle du

pays, ce phénomène se circonscrit surtout entre Bruxelles, Anvers et Gand d'où il pousse des tentacules au Nord, à l'Ouest et vers le Sud. Le danger d'isolement de Liège apparaît clairement car toute situation géographique — aussi avantageuse soit-elle — a aussi ses revers. Liège est proche de trois pays membres de la Communauté européenne ; elle jouxte les zones d'influence de deux langues germaniques tandis que des zones agricoles — comme la Hesbaye et le pays de Herve — ou forestières entravent, du moins dans une certaine mesure, la pénétration des flux économiques. C'est pour sortir de cet isolement relatif que Liège a tant lutté pour que lui soit accordée l'infrastructure autoroutière, ferroviaire et fluviale que lui destinaient les Autorités européennes. C'est aussi pour cette raison que Liège s'est attachée avec persévérance à mettre en valeur l'aérodrome de Bierset. Toutes ces préoccupations convergent vers un même but : tirer de notre situation géographique tous les avantages qu'elle recèle.

Toutefois, il n'en reste pas moins que pour être un centre rayonnant et créateur, il faut encore que notre province dispose de suffisamment d'arguments pour être à la fois le siège de mouvements centrifuges et centripètes, un véritable point d'éclatement et non pas seulement une région de transit ou même de production dont d'autres, mieux équipées sur le plan urbain, tireraient le meilleur profit. Ici encore, l'Université peut jouer un rôle essentiel. Tout d'abord, par la formation des cadres dirigeants et des professions libérales car c'est de la qualité des hommes qu'une ville tire sa substance. Ensuite, par la symbiose déjà signalée entre l'Université et l'industrie, et qui se renouvelle ici entre l'Université et la ville. A nouveau, comme précédemment, l'une soutient l'autre ; l'une et l'autre s'alimentent réciproquement. Et ce phénomène d'osmose sera d'autant plus fécond qu'il se produira entre une université dynamique et une ville comme Liège, qui n'étant pas démesurée, permet l'épanouissement des hommes. Peut-être ne sommes-nous pas suffisamment attentifs à cet aspect d'une réalité quotidienne que nous, Liégeois, ne voyons plus parce que nous la vivons. Mais l'étranger y est sensible et nombreux sont ceux qui découvrent, chez nous, ce sens de la mesure humaine à laquelle ils s'attachent d'emblée, non seulement parce qu'elle leur offre des moyens d'épanouissement qu'ils ne soupçonnaient peut-être pas, mais encore parce qu'elle leur semble le meilleur gage de réussite des activités qu'ils se proposent d'implanter sur notre sol.

Ainsi, dans un cadre urbain comme celui de Liège, l'Université apparaît bien comme la condition majeure du rayonnement spirituel de la cité. Eu égard au cadre national qui est le nôtre, on peut même aller jusqu'à dire que notre Université, ultime réponse à une centralisation excessive, est un facteur d'équilibre régional. Ce souci d'articuler certaines provinces sur des foyers urbains, sièges d'enseignement universitaire et sources de culture, est partagé par d'autres. Ainsi en est-il de la France où l'on tente de plus en plus d'harmoniser les structures nationales en fonction, d'une part, de la capitale et, d'autre part, des grandes régions périphériques, chacune dotée non seulement d'une organisation industrielle appropriée, mais encore et surtout de centres universitaires spécialisés et dynamiques.



La mission de l'Université, face au développement économique régional et à la promotion du foyer urbain, est lourde et exigeante. Mais

c'est, pour Liège et tous les territoires que son influence pénètre, une question vitale. Pour réussir dans cette tâche difficile, l'Université doit s'insérer dans un contexte approprié.

Car, si jusqu'à présent, j'ai surtout souligné les mérites de l'enseignement universitaire, il est bon de préciser que celui-ci n'est pas le seul levain de l'expansion liégeoise et qu'il serait maladroit de lui demander d'assumer, à lui seul, la promotion sociale et culturelle de notre population. Il est évidemment essentiel que l'enseignement diffusé par notre Université soit complet et réponde aux exigences les plus actuelles de l'économie, de la vie des affaires et, en un mot, de la société. Mais pour accomplir sa mission, l'Université doit, dans l'éventail des enseignements offerts à notre jeunesse, conserver un rôle éminent quoique non exclusif. Il est dès lors indispensable que soit repensée, dans une perspective globale, l'organisation de l'enseignement supérieur afin que chacun y trouve les moyens d'accéder, en fonction de ses aptitudes à la qualification qui lui convient. Dans cette perspective, il faut souhaiter que l'Université s'ouvre, pour un dialogue constructif, aux autres formes d'enseignement avec l'unique souci de répondre aux aspirations d'une société en profonde mutation.

Mais la répartition, entre des institutions appropriées, des tâches d'enseignement et de recherche suppose une conscience aiguë des problèmes économiques et sociaux du moment, de leur évolution, des perspectives dans lesquelles ils s'inscrivent. Ainsi, par une adaptation de son enseignement, de ses structures et de son organisation, l'Université pourra contribuer à édifier l'économie de l'avenir et former la société de demain. L'inquiétude, dont témoigne notre population, s'explique notamment par les obstacles que rencontrent actuellement la croissance de notre économie. De cette inquiétude, notre jeunesse se fait l'écho, en l'amplifiant. Il convient que toutes les autorités responsables, tant dans le domaine de l'enseignement que de l'économie, comprennent ce que la cause des jeunes a de juste surtout lorsqu'elle exprime une transformation profonde des mentalités et, peut-être même, une crise de notre civilisation. Ici encore, l'Université se trouve devant une tâche lourde mais combien exaltante : clarifier les données et les synthétiser pour aider ceux qu'elle forme à définir les normes d'un humanisme nouveau dont l'actuelle génération et les suivantes auront à porter le témoignage.

Que le rôle de l'Université ne prenne tout son sens que dans son contexte régional, revient à souligner qu'elle a un rôle primordial à remplir aux côtés des animateurs de l'économie et des activités urbaines. En d'autres termes, c'est réaffirmer qu'elle est partiellement responsable d'un rayonnement qui dépasse la région. Cette insertion de l'Université dans les réalités économiques et sociales est d'une évidente nécessité. Mais, réciproquement, il convient de redire à quel point tous ceux qui assument une fonction de direction dans cette région, ont conscience de ne pouvoir œuvrer utilement sans la collaboration confiante et constructive des milieux universitaires. Il est donc indispensable que ceux-ci disposent d'un outil de travail à la mesure de nos communes ambitions. Cet outil de travail, c'est l'Université du Sart Tilman grâce auquel professeurs et étudiants pourront, d'une même volonté, s'adonner à une commune recherche du progrès sous toutes ses formes et façonner une société nouvelle. De cet idéal, inspiré

d'un humanisme séculaire mais qu'il faut adapter à des données nouvelles, l'Université du Sart Tilman est la condition. Notre ferme résolution en fera une réalité et le témoignage de notre confiance inébranlable en l'avenir de Liège.

Au-delà de nos nuances de pensées, au-delà même des divergences qui séparent légitimement les hommes libres d'un peuple libre, la cause de l'Université du Sart Tilman doit nous rassembler tous pour un combat sans défaillance. Ce n'est pas le privilège de quelques clercs que nous défendons, mais la promotion et le bien-être de notre population, en un mot la vie même de notre région.

Pierre CLERDENT

# PATRIOTIQUE S. A.

finance l'établissement d'une

## CARRIERE LIBERALE

telle que MEDECIN, PHARMACIEN... et l'assure  
par son assurance du

## REVENU GARANTI

l'assurance CARRIERE par excellence



Demandez notre plan carrière à votre courtier ou agent, ou à :

### **PATRIOTIQUE s. a.**

ANVERS : 1, Avenue de France.

Tél. : 03/33.98.95

BRUXELLES (succursale) : 57b, Avenue d'Auderghem.

Tél. : 02/35.60.07

Inspection pour LIEGE : 17, Quai Marcellis.

Tél. : 04/42.46.41



# BANQUE DE BRUXELLES

## une atmosphère familiale vous attend chez nous...

Venez à la BANQUE DE BRUXELLES... vous verrez... Tous ses employés sont des gens comme vous... Quelle que soit votre situation, ils vous accueilleront avec le sourire... ils se feront un plaisir de vous expliquer les choses simplement, de vous conseiller, de vous aider...

Les employés de la BANQUE DE BRUXELLES sont toujours prêts à comprendre vos soucis, toujours désireux de résoudre discrètement et rapidement tous vos problèmes.

C'est pour cela qu'il y a chaque jour davantage de familles belges qui choisissent la BANQUE DE BRUXELLES, "la banque de la famille belge", la banque qui vous fait bénéficier, dans les meilleures conditions, de tous les services d'une grande banque moderne.



## *Messages prononcés le 30 mai 1969*

*par les Représentants officiels des Groupements qui ont apporté leur adhésion à l'action de soutien à l'Université de Liège, entreprise par les vingt-cinq Associations d'Amis et d'Anciens étudiants de l'Université unanimes.*

### **I. Communauté universitaire de Liège**

#### **Union Générale des Etudiants**

*Message lu par M. F. Esther, Président*

Le douloureux problème qui nous réunit aujourd'hui ne doit pas nous faire oublier qu'il est particulier à deux égards.

Tout d'abord, il est inséré dans le contexte général de l'expansion universitaire au sujet de laquelle le Gouvernement vient d'arrêter de premières décisions. Si la vérité est un tout, ici la vérité ne sera certainement pas belle à voir... On doit regretter un esprit de négociation peu compatible avec l'harmonie de l'expansion universitaire en Belgique et qui compromet l'expansion de l'Université de Liège. A ce sujet, ceux qui sont ici, ce soir, parmi nous, n'ont pas tous lieu d'être fiers. Il eût fallu, depuis longtemps, affirmer des positions claires et permettre aux forces progressistes de l'Université de se battre pour dénoncer les intérêts particuliers qui ne cessent de dominer. Dans la réalité politique d'aujourd'hui, il ne s'agit plus d'aller devant les autorités responsables avec de bons dossiers, il ne s'agit plus d'aller négocier avec de bons arguments. Les étudiants, qui ont tenté de négocier, le savent bien, par expérience... Et s'il en était autrement, serions-nous ici tous rassemblés ce soir pour l'Université du Sart Tilman ? Ce qu'il fallait dans ce problème, c'était une large information de la part de toutes les autorités concernées, et notamment de la part des Ministres liégeois, plus souvent soucieux, semble-t-il actuellement, de préserver leur portefeuille ; c'était une concertation ouverte de la population de la région tout entière et de tous les membres de la communauté universitaire.

D'autre part, si les étudiants s'associent aujourd'hui à cette manifestation, ils ne veulent cependant pas que l'on bâtit ici une nouvelle façade pour de vieilles fondations, pour cacher une structure aussi paralysante qu'imposante. Nous devons insister sur les conditions morales, sociales, politiques qui devront régner à l'Université. Ce que nous voulons, c'est une Université nouvelle, animée des idées nouvelles, qui puisse, en opposition avec l'environnement actuel, participer à la réalisation d'une société où l'individu pourra appréhender les réalités sociales, humaines, économiques et politiques aujourd'hui cachées par les griseries imposées d'impératifs industriels non souhaitables, aujourd'hui refoulées sous le couvert de formes « démocratiques » honteuses que nous connaissons actuellement dans notre

pays. Nous ne voulons pas d'une société qui soit soumise, dans ses grandes lignes, aux manipulations de quelques-uns qui détiennent le pouvoir économique et politique. L'Université, l'Université du Sart Tilman, devra donc d'abord être un lieu de connaissance critique.

L'Université du Sart Tilman, contrairement à celle d'aujourd'hui, devra jouir d'une autonomie honnête, qui ne soit pas celle d'une délégation de pouvoirs oligarchique. Il n'est pas bon, il n'est pas souhaitable que la coalition d'une bonne centaine de professeurs permette qu'ils accaparent cette autonomie. Demain, cette autonomie devra être celle de tous ceux qui participent à la vie universitaire et non de quelques-uns, de tous ceux qui veulent que l'Université soit un animateur de sa région et non le spectateur passivement académique qui contemple la décadence économique et politique de la Wallonie, et se constitue ainsi l'homme de main de ceux qui détiennent les moyens de production. Car l'Université de Liège est aujourd'hui le jouet de l'économie de marché, qui est incapable de créer les industries nouvelles, de fournir les investissements nécessaires à faire sortir la Wallonie de l'agonie de l'époque charbonnière. Cela doit cesser, et la première collaboration de l'Université avec sa région devra être celle de l'Université, institution publique, avec un secteur d'initiative industrielle public, contrôlé par tous ceux qui y travaillent, et non la collaboration de l'Université, institution publique, avec quelques industriels très internationalistes puisqu'aujourd'hui ils dédaignent la Wallonie.

Pour réaliser tout cela, il faudra que l'Université de Liège au Sart Tilman permette le libre exercice des libertés politiques fondamentales qui seules peuvent assurer l'ouverture de la vie publique sur les réalités sociales et la préhension directe de celles-ci par les citoyens. Il faudra que la liberté d'expression y soit reconnue et appliquée.

Il faudra aussi qu'à l'Université du Sart Tilman soit réalisée la liberté d'information. Il est évident que chaque citoyen a le droit à l'accès aux informations qui le concernent et engagent son avenir. Mais on sait que ceux qui détiennent l'information détiennent aussi par là-même le pouvoir, et l'on comprend leurs réticences. En Tchécoslovaquie, « au printemps de Prague », l'information politiquement dirigée, totalitaire, propre à l'Est, était battue en brèche, et les conditions de l'information n'étaient pas encore sous la coupe d'un marché inexistant. C'est vers une forme d'information ainsi libérée de toute entrave et de toute sujétion que nous voulons aller. A l'Université, nous pouvons la réaliser. Par delà, elle s'étendra à l'entreprise, à la vie publique.

Certes, pour réaliser tout cela au Sart Tilman, il faudra encore beaucoup d'agitation et de prises de conscience. Mais cette agitation est saine, elle est bonne dans ses objectifs et il faudra que vous la souteniez. La réalité de l'Université, aujourd'hui, est donc double : expansion universitaire compromise et démocratisation de ses structures, loin d'être réalisée. Nous devons affirmer notre volonté. Il faut alerter violemment l'opinion publique, faire pression sur nos mandataires politiques, continuer le combat. On pourrait, certes, plutôt que de nous complaire ici, entre gens bien informés, tous d'accord, aller occuper quelque lieu public placé sous la coupe de l'Etat centralisateur qui nous domine... Mais soyons plus académiques et concluons ce qui n'a été que l'exposé de quelques problèmes que les étudiants appréhendent

plus particulièrement en réaffirmant notre volonté de voir bientôt les subsides attendus pour le transfert de l'Université de Liège au Sart Tilman libérés, notre opposition à toute diminution de ces subsides et notre espoir qu'ils serviront à construire les bases de cette Université nouvelle pour laquelle nous ne cesserons de combattre.

### **Conseil Universitaire du Personnel Scientifique**

*Message lu par M. R. Grosjean, Président*

Le Conseil universitaire du personnel scientifique a décidé d'apporter l'appui du corps scientifique de l'Université aux organisateurs de la manifestation d'aujourd'hui pour plusieurs raisons.

L'irrégularité et les retards apportés à l'octroi des subsides destinés à la construction de l'Université du Sart Tilman compromettent gravement la transformation et l'expansion de l'Université de Liège.

On comprendrait mal que la décision de construire le Sart Tilman soit — dans les faits — remise aujourd'hui en question en raison de considérations ne tenant aucun compte de critères objectivement établis déterminant les nécessités de l'expansion universitaire.

Ces retards sont non seulement préjudiciables à l'Université, mais, au surplus, ils pénalisent la région où l'Université est installée en enlevant à cette région le bénéfice qu'elle peut légitimement espérer des services d'une institution universitaire.

Sur un plan plus technique, les modalités actuellement retenues pour l'octroi des subsides à notre Université constituent un obstacle majeur à l'élaboration d'un plan d'aménagement cohérent, les retards apportés à la construction de certains bâtiments entraînant des frais supplémentaires considérables, en même temps qu'ils rendent inefficaces certains investissements d'infrastructure.

Cette situation est d'autant plus tragique pour l'Université de Liège qu'elle dépend entièrement des pouvoirs publics pour son financement. Pour ces raisons, le Conseil universitaire du personnel scientifique se solidarise complètement avec l'objectif poursuivi par les organisateurs. Le Conseil universitaire a décidé de donner son appui pour un autre motif.

La transformation et l'expansion de l'Université ne se mesurent pas seulement à la taille et à la grandeur des bâtiments dans lesquels elle exerce son activité.

Dans une région en difficulté, l'Université se doit d'apporter sa contribution aux institutions et aux organismes responsables de l'avenir des populations.

Dans une société en phase de transformation profonde, l'Université se doit d'aider les hommes responsables dans leurs efforts pour trouver des solutions aux multiples problèmes d'adaptation posés par la rapidité de l'évolution du monde contemporain.

Cette adaptation dynamique aux exigences de formation, de recherche, de réflexion sur la société actuelle, l'Université de Liège ne pourra la faire qu'en unissant les efforts de tous les membres de la communauté universitaire : professeurs, assistants, chercheurs, étudiants.

En associant à leur manifestation à la fois des organismes extérieurs à l'Université et les représentants des différents corps de la communauté universitaire, les organisateurs ont compris cette double nécessité.

Le Conseil universitaire du personnel scientifique forme le vœu que cette assemblée rappelle avec fermeté aux autorités compétentes les exigences de l'Université sur le plan financier ; il demande également à l'assemblée d'affirmer la nécessité parallèle de rénover l'Université dans son esprit et dans ses structures, pour la rendre mieux à même de jouer son rôle de développement dans sa région.

#### **Association du Personnel Scientifique APSUL**

*Message lu par M. R. Delhez, Président*

Le Conseil d'Administration de l'Association du Personnel Scientifique de l'Université de Liège constate qu'actuellement les conditions morales et matérielles dans lesquelles vivent au Sart Tilman les membres du personnel universitaire et les étudiants sont peu satisfaisantes à maints égards.

Il considère que, pour améliorer ces conditions, s'imposent notamment, dans les délais les plus brefs, le transfert de tous les services universitaires, dans des conditions propres à faciliter les relations humaines sur le campus, ainsi que la création de liens sociaux, culturels et matériels étroits entre celui-ci et la région liégeoise.

En conséquence, il réclame des pouvoirs publics que ceux-ci mettent à la disposition de l'Université de Liège les moyens financiers qui permettront d'atteindre pareils objectifs et souhaite vivement que soient adoptées au plus tôt, par les autorités gouvernementales et académiques, les attitudes et les dispositions qui mettront tous les intéressés à même de concourir effectivement à déterminer l'utilisation de ces moyens.

#### **Organisation des Chercheurs OCAUL**

*Message lu par M. P. Longe, Président*

Il y a exactement un an, l'OCAUL donnait, par un memorandum, l'alarme quant à la situation inquiétante de la recherche scientifique à l'Université de Liège.

Une réunion mémorable à la salle académique le 31 mai 1968 permettait au Corps Scientifique réuni, de réclamer pour tous les membres de la Communauté universitaire la participation à la gestion de l'Université.

Depuis lors, peu de progrès ont été accomplis dans la voie de la Rénovation universitaire, *pire*, la situation à Liège s'est aggravée et aujourd'hui encore, l'OCAUL adresse un pressant cri d'alarme à tous ceux que préoccupe la situation catastrophique du Campus du Sart Tilman, dont on peut dès à présent prévoir l'inauguration des installations finales, un siècle après celles de Louvain-la-Neuve.

Doit-on considérer que l'Université de Liège n'est que l'image d'une région wallonne laissée à l'abandon ? Il nous paraît évident que le soi-disant maintien de la paix linguistique n'est qu'un prétexte pour accorder une part exagérée du gâteau de l'expansion universitaire à quatre Universités libres situées géographiquement au centre du pays et ceci, au détriment des Universités et Centres universitaires de l'Etat voués à une vie végétative.

D'autre part, il est certain qu'une Université qui souhaite attirer les investissements privés et les deniers de l'Etat doit être capable d'assurer pleinement ses deux missions : l'Enseignement Supérieur et la Recher-

che Scientifique. L'exercice de ces deux activités ne peut se dérouler que dans le cadre d'une rénovation universitaire qui est indissolublement liée au développement réel de notre Université.

En conclusion, l'OCAUL apporte son appui à la manifestation de ce jour, réclame la reprise immédiate des travaux, mais affirme que cette reprise doit s'accompagner de la rénovation tant des structures que des mentalités universitaires.

### **Section C.G.S.P. du Corps Scientifique**

*Message lu par M. J.-M. Dehousse, Président*

Nous partageons avec l'Association des Amis de l'Université de Liège, que nous remercions de nous avoir associés à cette journée, qui est pour le personnel scientifique une journée anniversaire, le souci de faire de l'Université de Liège une Université vraiment moderne.

Il nous semble cependant indispensable à cet égard de dissiper une confusion qui porte sur la notion même d'Université moderne. Il ne peut être question de réduire cette notion à la simple édification, sur un site nouveau, d'un complexe architectural imposant qui fasse la fierté de tous ceux qui n'y travailleront pas.

Voici les quatre propositions qui nous paraissent devoir guider toute réflexion sur le devenir de l'Université de Liège au Sart Tilman :

- 1) La rénovation des structures de l'Université et, pour tout dire, celle des esprits, doit être menée avec autant d'énergie que la rénovation des bâtiments.
- 2) Cette rénovation doit abolir les structures féodales et corporatistes qui nous écrasent encore et les remplacer par un système qui garantisse que l'Université appartienne en fait à tous ceux qui y travaillent.
- 3) Cette rénovation ne peut être ni orientée ni décidée par un groupe quelconque de mandarins, que ceux-ci appartiennent au corps scientifique ou au corps enseignant ou à d'autres corps. La rénovation doit être librement déterminée par tous ceux qui sont conscients de leurs responsabilités devant l'avenir.
- 4) L'édification d'une Université épanouie selon ces critères exige des pouvoirs publics une action permanente et cohérente. Cette action doit comporter, au niveau financier, la mise à la disposition des autorités universitaires rénovées des moyens matériels indispensables.

Ceci posé, nous tenons à définir clairement notre position. Dans la mesure où l'Université de Liège s'affirmera comme ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, c'est-à-dire une institution publique ouverte à chacun quelles que soient ses conceptions fondamentales, alors aucune barrière,

ni philosophique, ni doctrinale, ni politique n'empêchera la C.G.S.P. d'être à nouveau, comme elle l'a été en 1965, dans la première bataille de l'expansion universitaire, le défenseur acharné des intérêts légitimes de ce que nous pourrions enfin appeler « notre Université ».

### **Amicale du Personnel**

*Message lu par M. S. Cokaiko, Vice-Président*

J'ai le plaisir d'associer « l'Amicale » du Personnel de l'Université de Liège aux objectifs poursuivis par les organisateurs de ce rassemblement. Notre « Amicale » représente quelque 2.000 membres faisant partie du Personnel scientifique, administratif et technique, actuellement en fonc-

tion à l'Université, qui sont évidemment intéressés, au plus haut point, au transfert, dans les meilleures conditions possibles, de notre Alma Mater au Sart Tilman.

Notre association est entièrement solidaire des revendications présentées en cette journée du 30 mai 1969 par les Personnalités qui m'ont précédé à cette tribune et par les différents groupements qui appuient cette manifestation.

L'urgente nécessité de disposer de locaux mieux adaptés aux exigences actuelles de l'enseignement et de la recherche est, en effet, ressentie avec acuité par le Personnel qui est appelé à y œuvrer de façon permanente aux fins d'apporter l'aide indispensable aux étudiants et aux services scientifiques.

Qu'il me soit permis, au nom de l'Amicale, de féliciter les organisateurs de cette journée pour leur heureuse initiative.

## **II. Milieux politiques, économiques, sociaux et culturels de la région liégeoise**

### **A. S. B. L. Le Grand Liège**

*Message lu par M. J. Lejeune, Président*

L'expérience du passé, l'évolution du monde actuel et la nécessité d'y conformer l'espace où nous vivons proposent une conclusion : la place occupée jadis par l'Université dans le développement et le rayonnement mondial du bassin industriel de Liège n'est que la préhistoire du rôle que l'Université de Liège est appelée à jouer dans la métropole qui se constitue, l'industrie qui se rénove, la cité qui s'adapte aux temps nouveaux.

Entraver l'établissement de cette Université au Sart Tilman, c'est attenter à l'avenir de Liège et de sa région. Nul n'y peut consentir, particulièrement l'A.S.B.L. Le Grand Liège qui, depuis trente-trois ans, n'a cessé d'unir des milliers de Liégeois décidés à combattre, de façon pratique, sur tous les plans où se jouent le sort de l'agglomération liégeoise et son rôle dans l'Occident.

Nous sommes, M. le Recteur, à la disposition de l'Université qui nous a formés, à la disposition de l'Université que vous incarnez avec un dévouement, une clairvoyance, une efficacité auxquels vos pairs viennent de rendre un nouvel hommage, parce qu'ils ont voulu donner à votre action auprès du pouvoir central une autorité à la fois sereine et aiguisée de frais.

### **Chambre de Commerce et d'Industrie**

*Message lu par M. P. Hiernaux, Président*

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Liège ne peut rester indifférente aux graves soucis que cause à l'Université de Liège la carence gouvernementale en matière de financement de travaux indispensables. Après les excellents discours que nous venons d'entendre, je ne puis guère que redire, en termes moins éloquents, les arguments qui viennent d'être évoqués avec tant de pertinence.

Qu'il me soit toutefois permis d'appuyer brièvement sur deux arguments, l'un relatif à l'Industrie, l'autre au Commerce.

L'industrie tout d'abord. Son avenir dans notre région réside essentiellement dans une amélioration constante de sa technicité, nécessitant,

non point une main d'œuvre nombreuse, mais hautement qualifiée : cette qualification concerne non seulement le personnel d'exécution, mais surtout le personnel de cadre et celui attaché à la recherche.

Il est hautement souhaitable, pour ne pas dire indispensable, que ces cadres et ces chercheurs soient formés au cœur de la région où ils seront appelés à exercer leur activité.

Quant au commerce, qu'il s'agisse de la petite ou moyenne entreprise, ou des grandes entreprises de distribution, sa prospérité dépend du développement du secteur tertiaire : il est indéniable qu'une grande Université apporte à ce développement un appoint très substantiel.

C'est pourquoi, avec une force inversement proportionnelle à la brièveté imposée de mon intervention, je vous apporte le soutien unanime des membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Liège.

### **Jeune Chambre Economique**

*Message lu par M. H. Gillissen, Vice-Président*

La Jeune Chambre Economique de Liège s'associe à l'action entreprise par les Amis de l'Université de Liège en vue d'attirer l'attention du Gouvernement sur la nécessité que représente la reconstruction totale de l'Université de Liège au Sart Tilman, dans les meilleures délais, pour l'essor économique et social de la région ;

rappelle à cette occasion, comme elle l'a souligné déjà à plusieurs reprises, que le développement et l'aménagement du territoire reposent sur le renforcement de l'armature urbaine, commandée par des métropoles dotées d'un équipement de recherche et d'enseignement supérieur de qualité ;

insiste sur le fait que cet équipement universitaire est l'un des éléments fondamentaux d'une politique globale et à long terme de restructuration de l'agglomération ;

souhaite que toutes les forces vives de l'Université et de la région se coalisent afin que se réalise rapidement et dans l'enthousiasme la création d'une nouvelle communauté universitaire au Sart Tilman, de nature à répondre aux aspirations de tous.

### **Union des Classes Moyennes**

*Message lu par M. A. Robert, Président*

Dans la résolution adoptée à l'unanimité par les parlementaires wallons, réunis avec le Conseil Economique Wallon, il est réclamé avec force « le maximum de soutien à toutes les initiatives susceptibles de faire participer notre industrie au progrès technologique et de la faire accéder à des activités en forte expansion, notamment dans les secteurs nucléaire, électronique et pétrochimique et à toutes spécialités accessibles aux petites et moyennes entreprises. »

Les auteurs associaient donc la recherche technologique au développement de notre industrie et aussi à celui des petites et moyennes entreprises.

Mettant en œuvre cette résolution, le Conseil Economique de la Province s'efforce de réaliser, en collaboration avec notre Université, la mise sur pied d'un Centre de Technologie avancée.

C'est dire que la modernisation et le développement de notre Université sont directement liés au développement économique de notre région et à la relance économique des Petites et Moyennes Entreprises.

Aussi est-ce de tout cœur, et avec toute son énergie, que l'Union des Classes Moyennes Liégeoises se joint à ceux qui entendent protester contre le sort fait à notre Université.

Avec eux, avec les Amis de l'Université, avec toutes les forces économiques et sociales de notre région, l'Union des Classes Moyennes exige que les moyens financiers de développement, d'expansion et de modernisation soient donnés d'urgence à notre Université.

### **Union Liégeoise des Professions Libérales et Intellectuelles**

*Message lu par M. A. Jeghers, Président*

L'Union Liégeoise des Professions Libérales et Intellectuelles, membre de l'Union nationale des Professions libérales et intellectuelles belges et groupant dans un mouvement syndical interprofessionnel un grand nombre de titulaires de professions libérales et intellectuelles exerçant de manière indépendante ;

Formée en grande majorité de diplômés de l'Université de Liège et convaincue de l'impact grandissant de l'apport des activités du secteur tertiaire dans lequel ses membres doivent remplir un rôle de choix ;

Consciente de l'importance de l'œuvre entreprise par les Autorités académiques de l'Université de Liège pour l'implantation au Sart Tilman et le rayonnement d'une université moderne ;

Alarmée des retards qui sont mis actuellement à l'exécution du programme financier prévu par le Gouvernement et constatant que les chantiers s'en trouvent en état de léthargie alors que les événements et la préparation de l'avenir exigeraient un redoublement d'efforts ; Attentive spécialement à l'importance essentielle pour la région liégeoise, dans le cadre de sa reconversion économique et sociale et de son expansion intellectuelle visant à en faire une véritable métropole régionale, d'une université largement rayonnante et ayant les moyens et les structures nécessaires pour accomplir une mission de formation des cadres intellectuels et scientifiques appelés à exercer une influence de jour en jour plus prépondérante ;

S'associe unanimement et officiellement à la manifestation organisée par l'Association des Amis de l'Université de Liège ce 30 mai 1969 et joint ses protestations et ses efforts à ceux qui sont déployés par les responsables de l'Université de Liège pour que soient poursuivis les travaux de construction et d'équipement de la nouvelle Université du Sart Tilman, et ce, sans relâche, suivant le programme prévu et sans autre considération quelconque que de voir se forger un outil de haute portée et valeur pour l'épanouissement de la Wallonie et spécialement de la Région liégeoise dans l'Europe de demain.

### **Régionale de Liège de la Confédération Nationale des Cadres**

*Message lu par M. J. Leroux, Vice-Président*

Je remercie M. le Président d'avoir bien voulu convier le porte-parole de la Régionale de Liège de la Confédération Nationale des Cadres à exposer le point de vue de plus d'un millier d'ingénieurs et d'universitaires de la région.

La représentation des Cadres liégeois est la preuve évidente du soutien qu'ils désirent apporter à cette manifestation.

La réalisation de l'Université au Sart Tilman, telle qu'elle a été prévue, et telle qu'elle se fera, nous en sommes convaincus, est primordiale



pour l'avenir de notre région. Les dépenses engagées sont énormes, nous le savons, et d'aucuns seraient tentés de penser que l'on a vu trop grand, mais nous savons aussi, l'expérience de chaque jour dans nos entreprises le confirme, que pour réussir il faut oser.

Nous connaissons bien le point de vue des étudiants qui, tout en admettant la nécessité d'installations nouvelles, revendiquent à l'intérieur de celles-ci un esprit nouveau.

Des réformes sont nécessaires, nous en sommes tous conscients, mais ceci nous paraît sortir du cadre de la manifestation de ce soir.

Par contre, nous sommes d'avis que la recherche scientifique doit jouer un rôle fondamental dans le développement de nos industries, et l'Université doit être le centre de la recherche, le bureau d'études au service de nos entreprises. Il faut donc qu'elle soit dotée d'un équipement moderne, complet et efficace.

Cette unique raison nous paraît déjà suffisante pour justifier l'appui que nous voulons apporter aux organisateurs de cette manifestation.

### **Parti Communiste**

*Message lu par M. J. Raskin, Membre du Comité Fédéral*

La Fédération Liégeoise du Parti Communiste a décidé de s'associer à la manifestation d'aujourd'hui.

Cela parce que les retards dans le versement des crédits indispensables menacent et l'Université et la Région Liégeoise et la Wallonie dont Liège est à ce jour encore la seule Université d'Etat.

Nous pensons que c'est à l'ensemble des forces vives de la région qu'il appartient d'agir, d'exiger et d'obtenir que le financement normal des travaux du Sart Tilman soit assuré. Parmi ces forces vives, les organisations syndicales des travailleurs et des étudiants constituent un élément dont l'importance a été démontrée le 22 mai dernier.

Comment se ferait-il que le Gouvernement trouve des solutions pour les Universités libres et non pour les Universités d'Etat ? Lorsque la pression s'exerce et qu'elle met en cause le Gouvernement, nous venons de voir tout récemment encore que ce n'est pas sans résultat.

Alors que le budget de la Défense nationale s'accroît régulièrement, le Gouvernement réduirait les dépenses engagées en ces lieux ! C'est une question de volonté politique et, je dirais, de mauvaise volonté politique. On a évoqué le Parlement wallon. Nous avons pour notre part chargé le camarade Levaux, député de Liège, de prendre contact avec les autres parlementaires de la région pour agir dans le sens souhaité.

Faire une nouvelle Université, non seulement dans les structures de fer et de béton, mais aussi dans l'esprit, est un impératif dont l'urgence est apparue, pour certains tout à coup et pour tous d'une manière éclatante, ces temps derniers.

La journée d'aujourd'hui n'est qu'un début.

Il faut continuer le combat jusqu'à la satisfaction des exigences légitimes de l'Université.

### **Wallonie Libre**

*Message adressé par M. L. Bastjaens, Président*

Le Bureau de la Fédération Liégeoise de la Wallonie Libre, Ayant pris connaissance du cri d'alarme lancé par les Amis de l'Université de Liège et les Autorités Académiques,

Conscient de l'impérieuse nécessité de continuer sans désemparer les travaux d'érection, au Sart Tilman, du nouveau Campus universitaire, Se déclare solidaire de l'action menée par les responsables de notre Alma Mater,

Engage tous ses membres, à quelque milieu qu'ils appartiennent, à soutenir vigoureusement les dits responsables, l'éclat et la renommée internationale de l'Université de Liège imposant au Gouvernement de poursuivre l'expansion indispensable,

S'associe ce jour aux revendications légitimes de tous les Universitaires liégeois.

LIBRAIRIE

**J. BELLENS**

S.A.

Téléphone : 23.78.60 (7 l.)

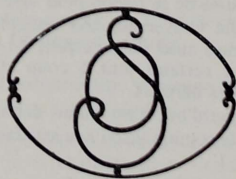
Dépositaire

des éditeurs

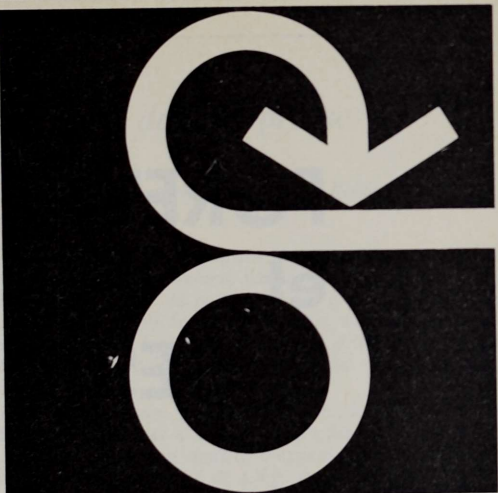
du monde entier

**O. de SCHAEZTEN & Cie**

BANQUIERS



4 - 6, BOULEVARD D'AVROY — LIEGE



### SPECIALISTES EN TRAITEMENT DU METAL

Nos produits sont largement utilisés dans l'Industrie et la Construction : tôles fines laminées à froid, acier Haute Galvanisation GALBEST H.G., laminé vinyle métal SKINPLATE, fer-blanc " hot dip " et électrolytique, ESTETIC, tôle pré-peinte en continu.

des produits **Phenix Works**  
FLEMALLE-HAUTE/BELGIQUE.

Commercialisation exclusive : EURINTER, 145, rue du Plan Incliné, LIEGE.

LIVRES SCOLAIRES  
EDITION - IMPRESSION

Maison d'Éditions

**Ad. Wesmael-Charlier s.a.**

69, rue de Fer - NAMUR - Téléphone : 081-201.48

CATALOGUE GRATUIT  
SUR DEMANDE

### Entreprises Sanitaires

Plomberie - Zinguerie - Gaz - Couverture

**Victor FAUCONNIER**

LAUREAT DU TRAVAIL

86, rue de la Station - CHENEE

Téléphone : 65.08.18

# FORET et LHOEST

TELEPHONES : { (019) 540.20  
(019) 542.48

**Entreprises  
générales  
de  
Travaux  
publics  
et  
privés à  
BOVENISTIER**

Réalisateurs du Gros Œuvre  
du HOME DES ETUDIANTS - GUSTAVE RUHL,  
du Home et Restaurant de Bavière  
et des trois Halls pour Laboratoires d'Essais  
au Val-Benoît

## *Lettres publiées dans la presse*

*de M. le Ministre de l'Education Nationale à M. le Recteur de l'Université de Liège, le 13 juin 1969*

Au nom du gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire part de la surprise que j'ai éprouvée en apprenant, par la voie de la presse d'une part, par diverses interventions de parlementaires d'autre part, lors de la discussion du budget de l'Education nationale au Sénat, que des nouvelles fondamentalement inexactes avaient été diffusées lors de la convocation et de l'assemblée des amis de l'Université de Liège au Sart Tilman, le 30 mai dernier.

Ces informations sont de nature, par leur caractère, à mettre en cause l'objectivité du gouvernement et à anéantir l'effet des diverses mesures particulières favorables prises en matière d'expansion universitaire en général, et en faveur de l'Université de Liège spécialement.

Vous n'ignorez pas que la loi d'expansion universitaire votée en avril 1965, prévoyait une dotation pour le fonds des constructions de l'enseignement supérieur arrivant à son terme à la fin de 1970 : le gouvernement a fait un effort exceptionnel en prévoyant que de nouveaux crédits seraient accordés dès le début de 1970. La ventilation des 35 milliards que la déclaration gouvernementale veut octroyer en dix ans pour les investissements universitaires, n'est pas encore établie, les déclarations les plus pessimistes sont faites, à ce propos, et proclament que l'Université de Liège est menacée.

C'est là un manque d'objectivité au sujet duquel je ne peux que vous signaler les regrets du gouvernement.

Pour l'année 1969, et parce que l'Université de Liège a engagé pendant les précédentes années des sommes bien supérieures aux montants réguliers qui auraient dû arithmétiquement lui être accordés, les crédits d'engagement admis pour Liège se montent à 170 millions, compte non tenu du bénéfice complémentaire de l'indexation admise ce vendredi 6 juin par le conseil des ministres.

Il est décevant dans ces conditions qu'à l'assemblée du Sart Tilman du 30 mai, on déclare que les 170 millions en question constituent moins du quart du montant promis.

Je serais heureux que vous fassiez officiellement savoir qu'aucune promesse n'a jamais été formulée et que les déclarations faites ne sont nullement conformes à la réalité.

Au contraire, l'Université de Liège, parmi les institutions de l'Etat, est celle qui a émarginé pour la part la plus importante au crédit du fonds des constructions de l'enseignement supérieur.

Je suis persuadé, M. le recteur, que vous comprendrez le bien-fondé d'une mesure dont le but est de redresser une information erronée qui ne peut que nuire aux intérêts de chacun.

J'avoue ne pas comprendre les motifs pour lesquels, dans des conditions que je ne peux approuver, une organisation apparemment patronnée par l'Université de Liège répand des informations inexactes.

Je transmets copie de la présente à M. le gouverneur de la province de Liège, qui était présent à la manifestation du Sart Tilman du 30 mai dernier. »

*de M. le Recteur de l'Université de Liège à M. le Ministre de l'Education Nationale, le 16 juin 1969*

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 13 juin que j'ai reçue au courrier de ce lundi 16 juin, mais dont la presse de ce samedi 14 m'avait livré déjà le contenu.

Permettez-moi de m'étonner que ce soit au Recteur de l'Université que vous fassiez part de l'étonnement du gouvernement quant à l'inexactitude de certaines informations diffusées à propos de l'assemblée organisée, le 30 mai dernier, par les Amis de l'Université de Liège. Dans un récent discours au Sénat (« Compte rendu analytique », Sénat, séance du 5 juin 1969, p. 590), vous avez, en effet, déclaré qu'il convenait en cette matière de « se reporter... au discours prononcé par le Recteur qui n'a, lui, formulé aucune déclaration inexacte ». Or, mon intervention à l'assemblée du 30 mai s'est bornée exclusivement à prononcer le discours en question et à en communiquer le texte aux Ministres de l'Education nationale, aux parlementaires et à la presse.

Quant au fond, et afin d'éviter toute équivoque, je tiens à préciser que les raisons de l'inquiétude de l'U. Lg. tiennent en ceci :

1) Aucune promesse n'a jusqu'à présent été faite par le gouvernement quant aux crédits qui seraient octroyés à l'U. Lg. pour la poursuite de l'œuvre entreprise au Sart Tilman.

2) Nous savons tout l'intérêt que vous portez à cette question, mais cette absence même de promesse, ou à tout le moins l'incertitude où nous sommes actuellement quant aux moyens dont nous disposerons pour poursuivre l'action est, vous en conviendrez, fort préoccupante pour nous, surtout à un moment où déjà certaines décisions ont été prises en faveur d'autres établissements.

3) Notre souci porte d'abord sur les crédits de 1969. Ici encore, nous savons que vous êtes préoccupé de cette question, mais la moitié de l'année budgétaire est maintenant passée sans que des décisions du gouvernement soient intervenues pour compléter notre trop faible dotation.

4) Notre souci est également de faire comprendre au Gouvernement et à l'opinion publique l'intérêt pour l'Etat d'achever, en dix ans, la construction au Sart Tilman de l'ensemble des instituts universitaires et, en conséquence, la nécessité pour l'Université d'être assurée de disposer, pendant dix années consécutives, en qualité de maître de l'œuvre, de crédits annuels de 800 millions au moins.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

*de M. le Président de l'Association des Amis de l'Université de Liège à M. le Ministre de l'Education Nationale, le 17 juin 1969*

Monsieur le Ministre,

J'ai pris connaissance, par la presse, de la lettre publique que vous avez adressée à M. le Recteur de l'Université de Liège concernant l'assemblée extraordinaire que notre Association a organisée le 30 mai dernier, au Sart Tilman.

Notre Association étant directement mise en cause, j'ai l'honneur de vous faire part de notre sentiment à ce sujet.

Je ne puis que m'étonner à mon tour de l'inexactitude de vos informations concernant ce qui s'est dit effectivement à l'Assemblée du 30 mai. J'ai eu beau relire les textes des allocutions et messages prononcés, celui de notre motion, ainsi que les principaux comptes rendus de presse en ma possession, je n'y trouve pas qu'on y ait déclaré « que les 170 millions en question (crédits de 1969) constituent moins du quart du montant promis (par le Gouvernement) ».

Au contraire, nous attendons toujours le premier démenti aux chiffres et aux faits mis en lumière lors de cette séance d'information et très largement diffusés depuis lors.

Certes, la référence à un montant « promis » a figuré sur la convocation que notre Association a adressée à ses membres et aux anciens étudiants de Liège. Cependant, une invitation d'une quinzaine de lignes est-elle une affaire d'Etat quand on y trouve une formule, inexacte dans sa stricte lettre, mais qui, à l'évidence, ne change en rien le fond de la question. En effet, je persiste à penser que la déclaration gouvernementale permettait raisonnablement d'attendre l'affectation des crédits nécessaires à la reconstruction, dans des délais adéquats, de l'Université de Liège au Sart Tilman.

Malheureusement, entre un espoir des plus fondé et une promesse sincère, il y a un fossé que j'ai, sans aucun doute, trop rapidement franchi !

Permettez-moi aussi de m'étonner de ce que vous regrettiez que, par « manque d'objectivité », nous proclamions que l'Université de Liège est menacée.

Devons-nous nous réjouir de ce que la ventilation des 35 milliards prévus pour les investissements universitaires « n'est pas encore établie », de ce que nous ignorons ce que couvre réellement ce montant et, en particulier, la portée exacte des premières décisions prises par le Gouvernement en faveur de certaines institutions ?

D'autres que nous, pour une autre université — la presse l'a rapporté — ont déclaré que leur institution était « mise en péril ». Devrions-nous être les seuls à nous taire parce que nous défendons les intérêts d'une université de l'Etat, entièrement dépendante des crédits du Gouvernement ?

Les motifs de notre angoisse, M. le Ministre, ne sont pas ceux d'une « organisation patronnée par l'Université de Liège », mais ceux de tous les anciens étudiants de Liège et de tous les Liégeois, pour ne citer qu'eux, qui ont conscience de la gravité de l'enjeu pour l'avenir de leur université et de leur région. L'écho que rencontre notre mouvement le prouve à suffisance.

Je vous prie d'agréer, M. le Ministre, l'expression de mes sentiments de très haute considération.

**POUR  
TOUS VOS  
IMPRIMÉS**

Travaux de ville - Administratifs & Privés

vous devez **EN CONFIANCE**  
vous adresser à

**S. C. MAISON D'EDITION**

96, avenue de Philippeville - MARCINELLE  
Tél. : 07/36.25.36 - 36.45.95 (Belgique)

son imprimerie est des mieux outillées, très moderne, hautement qualifiée, réalisant les compositions les plus difficiles, elle est au service de la Science et de la Technique (Chimie - Mathématiques - Physique - Médecine - etc.)

Elle réalise pour vous : Livres et Revues - Périodiques - Fiches Techniques - Rapports - Annuaires - Catalogues - etc... ainsi que toute la publicité.



# La sélection à l'Université

## I. SELECTION NATURELLE ET DEMOCRATISATION \*

D<sup>r</sup> Daniel P. BOBON,

Assistant à la clinique psychiatrique universitaire de Liège  
Membre de la Commission interfacultaire  
Enseignement du personnel scientifique de l'U.Lg.

Dans cette même Revue, il y a quelques mois, M. le Recteur Dubuisson rappelait que l'enseignement supérieur belge comptait 20.000 étudiants en 1959 contre 59.000 en 1967 et qu'il en compterait 100.000 dans dix ans selon des prévisions raisonnables. Il mettait l'accent sur le fait que l'efficacité d'un enseignement avait pour corollaire, selon lui, la sélection — citant la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. — et que tous les aspects de la réforme universitaire étaient tributaires de cette sélection.

En France, le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur a pratiquement doublé en une décennie alors que la population française de même âge était en légère régression. Les deux facultés les plus touchées par cet accroissement ont été les Sciences et les Lettres (4) ; pour cette dernière, le résultat fut explosif, comme on sait, en particulier dans les sections de psychologie et de sociologie, en raison de la stagnation des débouchés.

Au sein du Marché Commun, c'est la Belgique qui jouit du meilleur taux d'accès à l'enseignement supérieur (*fig. 1*) ; elle dépasse en cela la Grande-Bretagne et l'Union Soviétique. Ce taux est, par contre, moitié moindre de celui des Etats-Unis.

Ce retard est retrouvé au niveau du secondaire (*fig. 2*). Ceci est plus surprenant et plus inquiétant encore, d'autant que notre proportion d'échecs est significativement supérieure à celle des Etats-Unis.

Cette situation nous contraint à répondre sans tarder à trois questions : qu'est-ce que la sélection ? faut-il sélectionner ? si oui, quand et comment sélectionner ?

\*  
\*\*

### Qu'est-ce que la sélection ?

Ce mot vient du latin *selectio*, qui signifie choix, triage, et dérive lui-même de *seligere*.

Litré, comme Robert et Larousse, insistent sur cette notion de choix. Larousse distingue nettement la *sélection naturelle* (choix naturel ou provoqué d'êtres vivants) de la *sélection professionnelle* (choix raisonné des personnes les plus aptes à une fonction).

\* Exposé fait le 21 février 1969, dans le cadre de l'enseignement postgradué de Psychiatrie et faisant partie d'un cycle d'exposés sur divers aspects de la contestation (*L'air du temps*).

## ACCÈS ET SUCCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SELON LE PAYS

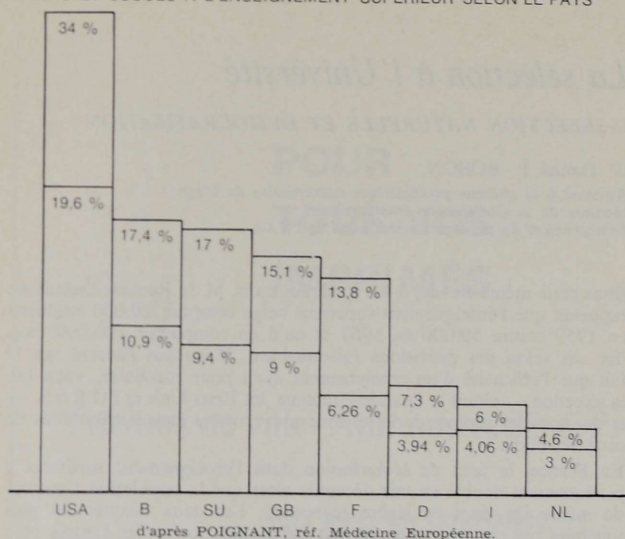


Fig. 1. — Accès (taux supérieur) et succès (taux inférieur) sont exprimés en % de la population de même âge.

Dans ce premier article, nous tenterons de cerner aussi objectivement que possible les facteurs liés à la sélection dite naturelle. Par contre, les méthodes d'enseignement et de contrôle des aptitudes comme des connaissances, liées à la sélection professionnelle, ne seront ici qu'effleurées ; une contribution ultérieure leur sera exclusivement consacrée \*.

### Sélection naturelle

Les facteurs qui conditionnent le « choix naturel ou provoqué d'êtres vivants » sont nombreux et imbriqués. Nous pensons cependant qu'ils peuvent être ramenés à trois groupes : facteurs somatiques, facteurs intellectuels et psychologiques, facteurs socio-économiques.

Comme l'a montré Rivière, le *retard pubertaire* peut être à lui seul responsable de retards scolaires significatifs chez des enfants de niveau intellectuel normal et de statut social élevé.

Quant aux *facteurs intellectuels*, Rosenthal et Jacobson ont récemment mis en relief leur dépendance, surtout chez les jeunes enfants, de l'attitude affective subjective, consciente ou non, des instituteurs à l'égard de ces enfants.

Dans une école primaire de San Francisco fréquentée surtout par des familles aux revenus modestes, les auteurs ont testé le quotient intellectuel de tous les enfants puis ils ont tiré 20 % de ces enfants au sort,

\* La sélection à l'Université. II. Sélection professionnelle, méthodes d'enseignement et docimologie (en collaboration avec Thérèse POOT, chargée de recherches à l'Institut de Sociologie de l'U.L.B.).

## ACCÈS ET SUCCÈS À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SELON LES PAYS

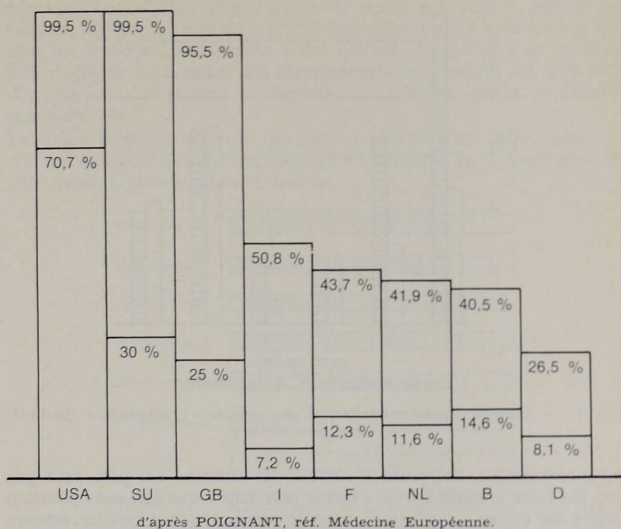


Fig. 2. — Accès (taux supérieur) et succès (taux inférieur) sont exprimés en % de la population de même âge.

en laissant entendre à leurs institutrices qu'ils étaient les plus prometteurs en raison de leur Q. I. soi-disant élevé.

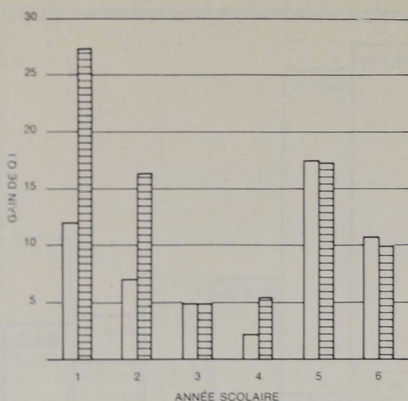
Rosenthal et Jacobson ont ainsi montré (fig. 3) que tous les enfants ont réalisé un gain de Q. I. bien plus sensible que celui normalement réalisé à ces âges et que ce gain est significativement plus important chez les enfants soi-disant prometteurs, surtout chez les plus jeunes d'entre eux.

La première constatation traduit sans doute l'effet Hawthorne (augmentation de rendement de sujets bénéficiant d'attentions particulières). La seconde ne peut guère s'expliquer que par l'intérêt plus marqué des institutrices pour leurs élèves les plus prometteurs ; ceci revient à dire que des écoliers bénéficiant d'un *a priori* favorable sont objectivement favorisés sur le plan intellectuel ; l'importance de cette constatation est évidente à plus d'un égard.

Observation corollaire : les écoliers dits prometteurs étaient également notés comme les plus intéressés et les mieux ajustés sur le plan caractériel. A l'inverse, les enfants dont on n'avait rien dit étaient d'autant plus mal notés qu'ils avaient gagné en Q. I., comme si ce gain inattendu était par le fait même indésirable.

Dernière constatation des auteurs, qui tempère quelque peu les précédentes : si le gain en Q. I. est d'autant plus net que les enfants sont plus jeunes, il est d'autant moins stable. Ce gain s'estompe en effet lorsque les enfants changent de classe et d'institutrice.

Les *facteurs psychologiques* qui interviennent dans le processus de sélection sont représentés par les aspirations et frustrations, conscientes



d'après ROSENTHAL et JACOBSON.

Fig. 3. — Gain de quotient intellectuel des enfants « prometteurs » (hachuré) et « neutres » (blanc).

ou inconscientes, des parents comme des enfants. Tel père veut que son fils fasse comme lui ou « arrive plus loin » que lui, sans pourtant brûler les étapes ; c'est ainsi, nous le verrons, qu'un ouvrier enverra plus volontiers son fils à l'école technique qu'aux humanités pour des raisons qui ne sont pas uniquement matérielles. On sait par ailleurs que nombre de « vocations » et d'activités sociales expriment des mécanismes psychologiques de défense (un obsessionnel craignant les contacts sociaux pourra faire une brillante carrière de chercheur), ou des tendances inconscientes sublimées (combien de sadiques qui s'ignorent ne sont-ils pas chirurgiens, pompiers ou policiers ?). Enfin, un motif non négligeable d'échecs à l'Université est la recherche, consciente ou non, d'une adolescence prolongée, d'une fuite devant les vraies responsabilités de la vie.

Les *facteurs socio-économiques* sont sans doute les plus complexes, les plus controversés. Le plus important est, de l'avis général, le statut social des parents, reflété par la profession du père ; nous allons y revenir en détails. Autour de ce facteur gravitent diverses variables dépendantes : niveau de vie (conditionnant la migration vers les meilleures écoles, les logements les plus confortables, les achats de livres coûteux etc.), niveau de culture dite aristocratique par opposition à la culture anthropologique, relations sociales (*i. e.* les possibilités d'information sur les carrières mais aussi les « pistons ») et, *last but not least*, le langage, dont Bernstein a démontré l'importance décisive dans le processus d'acquisition scolaire. En un mot, ce que Paul Bourget appelait l'étape, ce que Bourdieu et Passeron nomment « l'héritage culturel, capital subtil fait de savoir, de savoir-faire et de savoir-dire ». Il est un dernier facteur qui joue un rôle non négligeable dans la sélection naturelle : la taille de la fratrie. Comme le relève le sociologue liégeois Paul Minon, il y a une corrélation directe, à statut social égal, entre dimension de la famille et retard scolaire.

On peut par contre s'étonner du peu d'incidence qu'a la nationalité du père sur l'orientation scolaire (fig. 4), bien que celle-ci reflète des facteurs tels que la taille de la fratrie (plus élevée chez les immigrés que chez les Wallons), l'adaptation à une nouvelle langue et à un nouveau milieu scolaire ou le reflet, non exceptionnel chez l'enfant, des difficultés d'adaptation des parents, difficultés qui relèvent de la psychiatrie transculturelle.

La figure 4 illustre en outre un facteur sélectif d'un autre ordre : le choix d'un cycle d'études secondaires en fonction de la profession du père. Nous le développons ci-dessous.

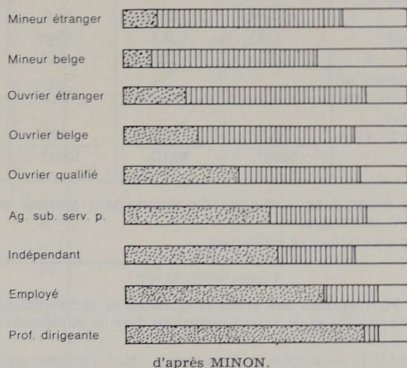


Fig. 4. — En hachuré serré, les écoliers accédant au secondaire moyen ; en hachuré espacé, au technique ; en blanc, cas divers.

Venons-en maintenant au nœud du problème : la relation entre origine sociale et réussite scolaire au sens large. Le tableau I illustre deux phénomènes fondamentaux sous ce rapport. Le premier est la représentation inverse, en pourcentage, des différentes classes sociales sur les bancs de l'Université et dans l'arène professionnelle ; ce phénomène exprime ce que d'aucuns nomment la *mortalité scolaire*, sur laquelle nous reviendrons. En Belgique, suivant le recensement de 1961, les travailleurs manuels représentaient 47,9 % de la population active ; leurs enfants, 11,2 % de la population d'enseignement supérieur ; pour les agriculteurs, ces proportions étaient respectivement de 8 et 4,9 % (10). Le second phénomène, qui ressort de la figure 4, est le choix préférentiel des ouvriers pour l'enseignement secondaire technique ; ce choix paraît motivé par deux raisons principales : le caractère concret de ces études, qui correspond à une certaine forme de pensée, et leur sanction professionnelle plus rapide, moins aléatoire que celle des humanités.

Ce choix préférentiel perpétue en quelque sorte de génération en génération le clivage entre les différentes classes sociales en raison du fait que, en dépit de la loi belge de 1964 sur les équivalences de diplômes, les études secondaires techniques mènent rarement à l'Université.

Ce choix se retrouve dans le tableau II, qui nous enseigne par ailleurs à rester critiques devant les statistiques.

TABLEAU I. — Effectifs scolaires selon l'origine sociale

FRANCE (1962)	% de la population active	% secondaire « court » (*)	% secondaire « long » (**)	% universités d'Etat
Ouvriers d'industrie	36,7	39,2	15,9	6,4
Agriculteurs	15,7	7,3	6,5	5,6
Employés	12,6	15,4	17,0	7,9
Patrons (industrie, commerce)	10,4	12,7	16,6	17,7
Cadres moyens	7,8	9,1	15,9	17,8
Ouvriers agricoles	4,3	2,8	1,2	0,6
Cadres supérieurs et professions libérales	4,0	3,2	17,1	28,5
Divers : rentiers, gens de maison etc.	8,5	10,3	9,8	2,8
	100,0	100,0	100,0	100,0

(\*) Lycées techniques ; collèges d'enseignement général et d'enseignement technique.  
(\*\*) Lycées classiques et modernes.

d'après POIGNANT

Tableau I. — Pourcentages des effectifs scolaires et universitaires en fonction des classes sociales et de leurs proportions dans la population active.

TABLEAU II. — Accès au secondaire selon l'origine sociale

BELGIQUE (1961)	Moyen			Technique		
	1941-49	1961 B	1961 C	1941-49	1961 B	1961 C
Ouvriers	38,7	36,7	46,2	72,1	67,2	77,1
Employés	32,2	33,0	28,2	13,8	15,9	10,4
Indépendants	23,0	20,9	20,7	10,2	8,2	8,2
Divers	6,1	9,4	4,9	3,9	8,7	4,3
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

d'après MINON.

Si l'on en croit les nombres bruts (B), le pourcentage d'enfants d'ouvriers a diminué depuis la fin de la guerre dans les deux sections du secondaire. Mais on oublie que la proportion d'ouvriers dans la population active a diminué elle aussi, en raison du glissement progressif des secteurs professionnels du primaire vers le secondaire et du secondaire vers le tertiaire. Si l'on tient compte de cette évolution, on obtient des pourcentages corrigés (C) ; ceux-ci montrent que ce sont en fait les seuls enfants d'ouvriers qui ont bénéficié du processus de démocratisation ce dernier quart de siècle, tant dans l'enseignement moyen que dans l'enseignement technique. Comme le montre la figure 5, ce processus a été particulièrement net chez les filles. C'est

ainsi que le fossé culturel s'est bien plus creusé entre mères et filles au cours de notre génération qu'entre pères et fils, ce qui pourrait rendre compte de l'incompréhension croissante entre les premières surtout.

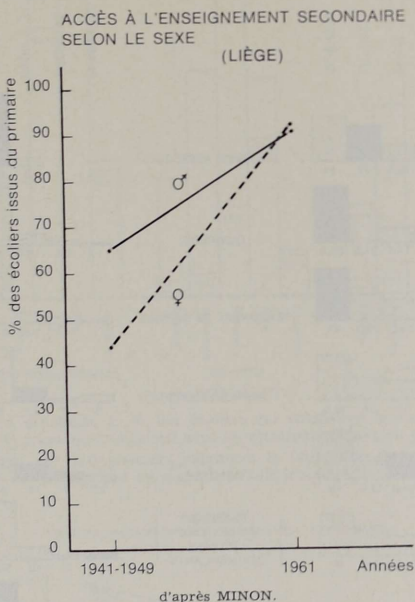


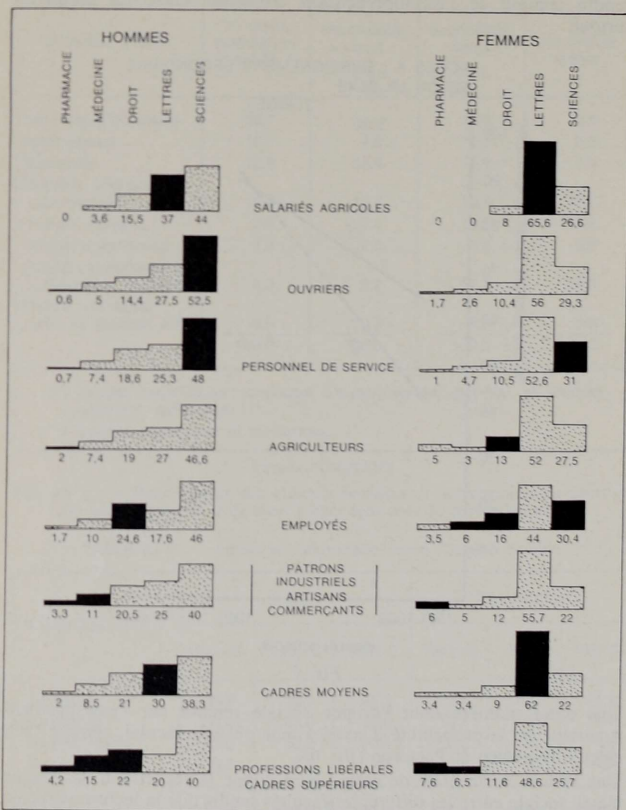
Fig. 5

Une autre manière dont l'origine sociale retentit sur l'enseignement supérieur est la probabilité d'accès à telle ou telle faculté, comme l'ont calculé Bourdieu et Passeron (fig. 6).

Une lecture horizontale de cette figure donne la répartition de chaque classe sociale entre les différentes facultés tandis que la lecture verticale exprime, par les colonnes noircies, les deux classes qui « alimentent » le plus chaque faculté.

On voit que ce sont surtout les enfants de cadres moyens et, curieusement, d'ouvriers agricoles qui se dirigent vers les Lettres, qu'ils soient garçons ou filles ; les Sciences, elles, attirent plus les fils d'ouvriers, comme les Techniques au secondaire ; enfin Médecine, Pharmacie et Droit semblent avoir la préférence des employés, patrons et cadres supérieurs (les filles d'agriculteurs étant également attirées par le Droit). Comme nous l'avons déjà laissé entrevoir, la sélection n'est pas l'apanage de l'Université mais commence au plus jeune âge. Le Recteur Antoine a écrit ce que pensent tant d'enseignants : « Dénoncer » la crise présente de l'Université, c'est d'abord et indissolublement » ouvrir le dossier des enseignements du second degré. Et l'on permettra (...) d'enchaîner aussitôt : entreprendre la réforme du second

» degré c'est, pour commencer et d'impérieuse urgence, aborder celle  
 » du premier, fondement de l'édifice ».



d'après BOURDIEU et PASSERON.

Fig. 6. — Probabilité d'accès aux facultés selon l'origine sociale et le sexe.

Ainsi, dès la fin de l'école primaire, la sélection sociale est manifeste, comme l'expriment doublement les histogrammes de la figure 7. Primo, les enfants des professions libérales obtiennent de meilleurs résultats au primaire que les enfants d'ouvriers ou d'agriculteurs. Secundo, quels que soient ces résultats, les enfants des classes aisées accèdent au secondaire dans une proportion bien plus importante que ceux des classes modestes.

Ce processus d'élimination s'accroît tout au long de l'enseignement secondaire (fig. 8). La mortalité scolaire y est d'autant plus importante que l'on descend dans la hiérarchie sociale, surtout aux alentours de la troisième, où la scolarité n'est plus obligatoire.



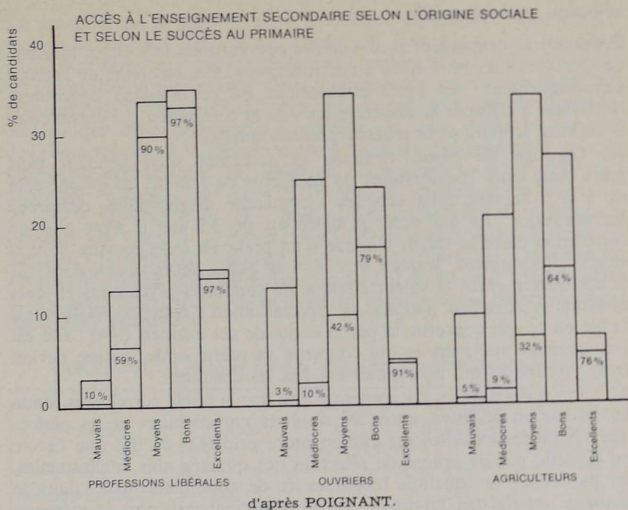


Fig. 7. — En ordonnée, le % des écoliers qui réussissent le « cours moyen » (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> primaires françaises) avec les mentions reprises en abscisse. Les % internes aux histogrammes expriment la proportion de ces écoliers qui accèdent au secondaire ultérieurement.

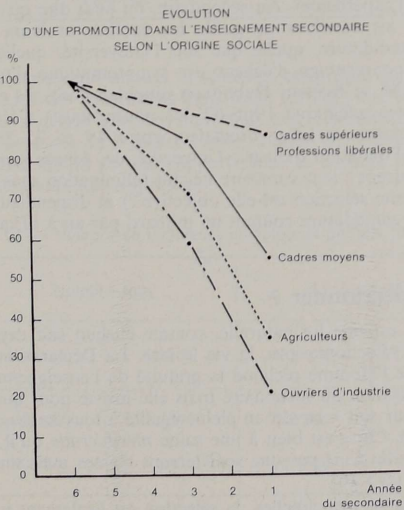


Fig. 8

### Sélection professionnelle

Beaucoup se demandent si nos études opèrent bien le « choix raisonné des personnes les plus aptes à une fonction ». Peu ont tenté de l'établir scientifiquement ; les rares publications en ce domaine concourent cependant à affirmer le caractère ténu de la corrélation qui existe entre la réussite scolaire et la réussite professionnelle.

En Caroline du Nord, Peterson et coll. ont suivi pendant trois jours dans leurs consultations 94 médecins de famille, qu'ils ont coté de 1 à 5 suivant deux échelles : démarche diagnostique, démarche thérapeutique. Ils ont noté qu'au-dessus de 35 ans il n'est plus de corrélation entre la valeur clinique d'un praticien et sa réussite universitaire. Récemment, Kaplan et coll. ont publié leurs conclusions sur la corrélation entre la valeur clinique de candidats-psychiatres et leurs résultats à l'examen national de spécialisation ; cette corrélation est faible en ce qui concerne la partie écrite de cet examen (.44) ; elle est pratiquement nulle en ce qui concerne sa partie orale, passée devant trois psychiatres qui ne connaissent pas les candidats.

La plupart des auteurs s'accordent à dire que la faible corrélation, sinon la corrélation négative, entre les résultats universitaires et les performances professionnelles est due en ordre principal au fait que l'école ne possède pas de critère de sélection des qualités non intellectuelles, en particulier les qualités humaines et de commandement ; dans le domaine intellectuel lui-même, l'école sélectionnerait plus la mémoire que l'imagination (6).

Au secondaire comme dans l'enseignement supérieur, la sélection est actuellement bien plus liée à l'élimination qu'à l'orientation, faute de moyens humains et techniques (*i. e.* des critères sélectifs prédictifs validés par l'expérience). Au secondaire, on peut dire qu'aucune information sur les carrières ne guide les écoliers et leurs parents. En première candidature, quelle que soit l'Université, quelle que soit la faculté, le pourcentage d'échecs est symptomatique d'une mauvaise orientation. M. le Recteur Dubuisson rappelait dans ces colonnes que, pour l'année académique 1966-67, les pourcentages d'échecs en première candidature à Liège oscillaient entre 49 et 75 %. De l'avis même de la Fondation Industrie-Université, ces échecs sont déplorables pour trois raisons : leur caractère négatif (élimination sans orientation), arbitraire (cette sélection est-elle objective ?) et dispendieux, les échecs en première candidature coûtant un milliard par an à l'Etat belge.

\*\*

### Faut-il sélectionner ?

La sélection est une loi naturelle, comme chacun sait depuis Darwin. Si l'école ne sélectionne pas, la vie le fera. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme réclame la gratuité de l'enseignement primaire et la généralisation du secondaire mais elle insiste pour que l'enseignement supérieur soit « ouvert en pleine égalité à tous *en fonction de leur mérite* » (11). Car c'est bien à une saine *meritocratie* qu'il faut tendre. « La démocratie n'est pas une société sans classes mais une société de *classes ouvertes* » (6).

Outre ces raisons principielles, la sélection est également une nécessité évidente pour des raisons pratiques. Nous n'en citerons que trois parmi les plus importantes.

La première est le rapport entre le nombre d'étudiants et le nombre d'enseignants (tabl. III). Sur ce point, la Belgique a fait un effort particulier durant cette dernière décennie : malgré l'afflux des étudiants, la proportion d'enseignants s'est légèrement accrue, bien plus par nominations de membres du personnel scientifique que de titulaires. Notons que cette proportion est double de celle de la France. La deuxième raison est le rapport entre le taux de diplômés et le taux de croissance économique. En Belgique, le nombre total de chômeurs a doublé en quatre ans mais le nombre de chômeurs de moins de 25 ans a septuplé (tabl. IV). Malgré son faible taux de natalité, la province de Liège a le pourcentage de chômeurs le plus élevé de Belgique ; un sur cinq y est âgé de moins de 25 ans (5). La raison en est simple : tandis que l'offre diminue du fait de la crise charbonnière, la demande augmente à la suite de la forte poussée démographique des années 1945-1950.

TABLEAU III. — Rapport nombre d'étudiants/nombre d'enseignants

Pays	Année	Etudiants	Etudiants	Etudiants
		Total enseignants	Professeurs	Personnel scientifique
Grande-Bretagne	1956 - 57	9	27	13
	1965 - 66	8	26	11
Belgique	1955 - 56	11	17	29
	1966 - 67	9	19	18
France	1963 - 64	20	63	30
	1966 - 67	21	73	30

d'après RENS.

Une troisième raison qui impose la sélection est propre à la médecine mais peut trouver des équivalents dans toute faculté ; elle est invoquée par les comités d'action qui écrivaient dans leur *Journal des Etudiants en Médecine de Paris*, le 9 juillet 1968 : « pour des études médicales correctes, il faut qu'un certain rapport entre le nombre de lits et le nombre des étudiants soit respecté ».

TABLEAU IV. — Nombre de chômeurs complets et partiels (Belgique)

	Nombre total		Moins de 25 ans	
	Nombre	Indice	Nombre	Indice
1964	51 387	100	2 154	100
1968	103 023	200	14 762	685

d'après « L'œil écoute » 1969/5.

\*  
\*\*

## Quand et comment sélectionner ?

Dans ce premier article, les lignes de force qui nous paraissent maîtresses ne seront qu'esquissées.

Puisque le statut social des parents est le *primum movens* de la sélection des enfants, il faut intensifier l'éducation permanente et, en particulier, valoriser la mission des *mass media*. La tâche est ardue. On sait que l'ouvrier s'intéresse peu aux émissions culturelles radiotélévisées et que ses enfants ne fréquentent guère les Maisons de la culture, le pourcentage « record » de 9,6 % étant atteint à Bourges, en France (8). C'est là que gît l'obstacle majeur à toute démocratisation : *natura non facit saltus* ; on ne brûle pas les « étapes ». Cependant, le développement des activités culturelles à l'école reste le meilleur moyen de compenser l'inégalité des naissances (Aron).

Il faut multiplier le nombre et le montant des *bourses d'études*, surtout à la fin de la scolarité obligatoire. Dans l'enseignement supérieur, le pourcentage de boursiers est, en Belgique, tombé de 35 à 32,5 % (8) alors qu'il est proche de 80 % en Grande-Bretagne, dont le niveau de vie est pourtant comparable au nôtre (14). Simultanément, le montant de nos bourses tombait de 20.000 à 18.760 F, selon la même source. A tous les échelons de l'enseignement, il est urgent de modifier les *méthodes d'enseignement* de manière à remplacer la sélection-élimination par la sélection-orientation. Comme le note Leherpeux, « des méthodes pédagogiques nouvelles, voire des disciplines nouvelles » (étude du milieu, travaux scientifiques expérimentaux, technologie » etc.) doivent permettre d'éveiller des esprits dont les qualités ne se » seraient pas révélées dans un enseignement trop verbal ». C'est ainsi que, dans les trois dernières années du secondaire, des visites d'usines, d'administrations ou de laboratoires, des discussions de films, des dissertations sur les carrières pourraient sans peine intervenir dans l'évaluation des connaissances autant que des aptitudes.

A l'Université, un *cycle d'orientation* tel que le suggère la Fondation Industrie-Université pourrait guider les indécis. C'est principalement à ce niveau que l'encadrement enseignant devrait être maximum, de même que l'encadrement par les psychologues et les psychiatres. Dans son rapport préparatoire à la Conférence des Ministres de l'Education des Etats Membres européens sur l'accès à l'enseignement supérieur (Wien, 20-25 novembre 1967), le directeur Janne insistait à plusieurs reprises sur ce point :

« L'orientation et la réorientation des vocations, écrivait-il, réalisées » sur une base objective, devraient devenir les principales méthodes de » sélection, reléguant à l'arrière-plan les anciennes méthodes élimina- » toires (...) Les établissements d'enseignement supérieur devraient être » dotés de *Centres de Guidance* dépendant des Instituts de Psychologie » et des Cliniques psychiatriques. »

Puisqu'il faut sélectionner et qu'il faut orienter pour bien sélectionner, le *numerus clausus* pourra s'imposer en certains lieux et en certains temps. Comme le dit très bien la Fédération des Cercles Facultaires étudiants de Louvain, ce n'est pas de limiter le nombre d'étudiants par école qui est antidémocratique mais bien de limiter le nombre d'écoles (8). Mais ceci est un autre problème qui échappe à la compétence des enseignants.

Par une orientation précoce, on pourrait le plus souvent éviter des mesures aussi impopulaires et arbitraires que le *numerus clausus*. Il est

de loin plus aisé de prévenir l'échec par une orientation objective que de le guérir. Ouvrir les portes de l'Université à tous, c'est non seulement déforer son enseignement mais surtout multiplier les échecs et les frustrations (6). Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, nous nous heurterons toujours à ce que Jean Guehenno appelle « la terrible inégalité des esprits, la seule contre laquelle on ne puisse rien ».

Daniel P. BOBON

### Bibliographie

- (1) ANTOINE G. et PASSERON J.C. : La réforme de l'Université. Paris, Calman-Lévy, 1966, 289 p.
- (2) ARON R. : La vérité d'un faux problème : la sélection. *Le Figaro*, 19 septembre 1968.
- (3) BERNSTEIN B. : Social Structure, Language and Learning. *Educ. Res.*, 3, 163-176 (1961).
- (4) BOURDIEU P. et PASSERON J.C. : Les héritiers. Paris, Editions de Minuit, 1964, 188 p.
- (5) CLERDENT P. : L'heure de l'espoir. Discours d'ouverture de la session ordinaire du Conseil Provincial, Liège, Larock, 1968, 40 p.
- (6) DELCOURT J. : Investir en hommes. La motricité de l'enseignement dans les sociétés scientifiques et techniques. Bruxelles, Vie Ouvrière, 1965, 366 p.
- (7) DUBUISSON M. : Discours de rentrée académique 1968-69. *Rev. univ. Liège*, 40/1, 3-12 (1968).
- (8) Fédération des Cercles Facultaires de l'Association Générale des étudiants de l'Université de Louvain. Leuven, S.I.C., 1968, 46 p.
- (9) Fondation Industrie-Université : L'enseignement universitaire et la préparation des futurs dirigeants. III<sup>e</sup> Cahier : Evolution de l'Université. Bruxelles, F.I.U., 1967, 65 p.
- (10) JANNE H. : Accès à l'enseignement supérieur du point de vue de l'origine sociale, économique et culturelle des étudiants. Paris, Unesco (CS/0967 - EDS/2.17), 1967, 108 p.
- (11) JUVIGNY P. : Pour l'égalité devant l'éducation. Paris, Unesco, 1963, 86 p.
- (12) KAPLAN H.I., FREEDMAN A.M. and KAPLAN H.S. : The Evaluation of Psychiatric Residents by Objective Multiple-Choice Examinations. *Amer. J. Psychiat.*, 124, 1101-1106 (1968).
- (13) LEHERPEUX M. : De l'enseignement du second degré à l'enseignement supérieur. *Revue de l'Enseignement supérieur*, 1966/4, 27-33.
- (14) *Médecine Européenne*, 1/2, 88-89 (1968) et 1/4, 8-9 (1968).
- (15) MINON P. : Facteurs sociaux de la première orientation scolaire. Liège, Institut de Sociologie de la Faculté de Droit, 1966, 175 p.
- (16) PETERSON O.L., ANDREWS L.P., SPAIN R.S. and GREENBERG B.G. : Analytical Study of North Carolina General Practice. *J. med. Educ.*, 31/12 (1956), ref. MILLER *et al.* Teaching and Learning in Medical School. Cambridge, Harvard University Press, 1962, 304 p.
- (17) POIGNANT R. : L'enseignement dans les pays du Marché Commun. Paris, Institut Pédagogique National (Mémoires et Documents Scolaires n° 25), 1965, 319 p.
- (18) RENS J. : L'expansion universitaire. Bruxelles, C.N.P.S., 1968, 178 p.
- (19) RIVIERE R. : Les difficultés d'apprentissage scolaire des ralentis pubertaires. *Enfance*, 31-66 (1960).
- (20) ROSENTHAL R. and JACOBSON L.F. : Teacher Expectations for the Disadvantaged. *Sci. Amer.*, 218/4, 19-23 (1968).

## *Prix des Amis de l'Université de Liège*

Le Conseil d'administration de l'Association des Amis de l'Université de Liège a décidé que le concours, ouvert aux travaux publiés pendant l'année académique 1968-1969, serait doté de cinq prix d'un montant de 7.500 F chacun.

Les candidats sont invités à déposer au Secrétariat général de l'Association, 2, rue Charles Magnette, Liège, pour le 15 octobre 1969, trois exemplaires de leur ouvrage ainsi qu'un curriculum vitae détaillé.

### **Règlement**

1. Le Conseil d'administration des Amis de l'Université de Liège a institué un certain nombre de prix, pour récompenser les membres du personnel scientifique de l'Université de Liège.
2. Le nombre et le montant de ces prix sont arrêtés chaque année par le Conseil.
3. L'un de ces prix portera le nom de « Prix de Launoit » et sera donné de préférence à un médecin ou à un pharmacien.
4. Sont admis à participer au concours les membres du personnel scientifique de l'Université de Liège n'ayant pas encore rang de chargé de cours, c'est-à-dire les assistants, agrégés, chefs de travaux, répétiteurs et bibliothécaires.
5. Sont assimilés à ceux-ci tous les titulaires d'un mandat du Fonds National de la Recherche Scientifique qui poursuivent des recherches dans les séminaires ou laboratoires de l'Université de Liège.
6. Sont également admis à participer au concours les chercheurs dont le diplôme de base a été décerné par l'Université de Liège et qui font la preuve que leur ouvrage est le fruit d'un stage, à temps plein et d'une durée minimale de quatre ans, dans un séminaire ou laboratoire de l'Université, sous la direction effective du professeur responsable de ce service.
7. Les conditions d'admission sont requises depuis l'ouverture du concours jusqu'à l'attribution des prix.
8. Pour pouvoir participer au concours, il est indispensable de déposer au Secrétariat de l'Association, pour le 15 octobre, trois exemplaires imprimés de l'ouvrage publié pendant l'année académique précédente ainsi qu'un curriculum vitae détaillé.
9. Les travaux rédigés en collaboration ne sont pas admis.
10. Les travaux présentés pour l'obtention du grade d'agrégé de l'enseignement supérieur ou du titre de docteur spécial ne peuvent être pris en considération avant que la Faculté compétente ne se soit prononcée.
11. Les lauréats d'un concours antérieur ne sont pas admis à participer à un nouveau concours.

## *In Memoriam*

Notre Association a eu à déplorer, le 17 avril dernier, le décès de M. Georges FORTHOMME, Licencié en sciences sociales 1952. Président du C.E.P.S.I., Représentant légal des Amis de l'Institut de Sociologie de l'U.Lg. à Lubumbashi, il avait animé pendant longtemps les activités de l'Association des Anciens de l'U.Lg. au Katanga.

Nous avons été vivement émus par la perte d'un des membres de notre Conseil, M. Georges GUÉBEN, Professeur émérite à la Faculté des Sciences. Son décès, survenu le 24 juin dernier, endeuille particulièrement notre Association dont il était Administrateur depuis 1958.

C'est avec un très vif regret que les Amis de l'Université ont appris le décès de plusieurs membres fidèles qui apportaient à l'Association, depuis de nombreuses années, un précieux appui :

- M. Marc BAUDRUX, Docteur en droit 1920, Candidat notaire 1920 ;
- M<sup>lle</sup> Monique CORNETTE, Licenciée en sciences pédagogiques 1961 ;
- MM. Roger DANTINNE, Docteur en sciences physiques et mathématiques 1922, Ingénieur civil des constructions 1927 ;  
Julien de FROIDMONT, Docteur en philologie germanique 1906 ;  
Albert DENIS, Docteur en droit 1942 ;  
Lucien GERARD, Ingénieur civil chimiste 1939 ;  
Charles HARMEL, Ingénieur civil des mines 1905, Ingénieur électricien 1907 ;  
Edmond JETTEUR, Pharmacien 1938 ;  
Paul JOANNES, Ingénieur électricien 1912 ;  
Raoul LEDENT, Pharmacien 1926 ;  
Emile PHILIPPOT, Pharmacien 1925 ;  
Marcel PHILIPPOT, Licencié en sciences chimiques 1935, Docteur en sciences 1937 ;  
Albert SIMONIS, Ingénieur civil des mines 1921.

Nous présentons, une nouvelle fois, aux familles éprouvées nos sincères condoléances et l'expression de toute notre sympathie.

## *Nouveaux membres de l'Association*

Liste clôturée le 31 mai 1969.

### MEMBRES PROTECTEURS :

BECKERS Charlotte - BIENVENU Joseph, Lic. sc. adm. 1947 - BLANCKE Georges, Ing. méc. 1941 - BONHOMME Henri - BRAND Hubert, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1953 - CAJOT Emile, Lic. sc. com. fin. 1956 - CAJOT-LABARRE M<sup>me</sup> - CISET M<sup>me</sup> - DAMSEAUX Maurice, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1966 - DEHASQUEDIEU Mathilde, Lic. sc. dent. 1941 - DELIGNE André, Ing. civ. mines 1938 - DELIGNE-DUFRAME M<sup>me</sup> - DELLOYE Charles - DECAMPS Pierre, Ing. métal. 1925 - DECAMPS M<sup>me</sup> - DELRUELLE M<sup>me</sup> - DE RYCKER Henry, Ing. civ. mines 1931 - DESTORDEUR Joseph, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1953 - DETIENNE Adolphe, Cand. not. 1921 - DONNAY Charles, Ing. civ. mines 1944 - DUPONT Emile, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1952 - FONTAINE Xavier, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1953 - GRAINDOR Maurice-Emile, Ing. méc. 1922 - GRAULICH Maddy - GROSJEAN Alphonse, Ing. civ. mines 1931 - HENRY Raoul, D<sup>r</sup> dr. 1944 - HUBLET Claude, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1963 - HULIN Marcel, Ing. civ. métal. 1957 - JADOT Edgard, Ing. civ. mines 1935 - JANNE Raymond, D<sup>r</sup> dr. 1928 - JETTEUR M<sup>me</sup> - LAMBERT René, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1936 - LHOEST Pierre, D<sup>r</sup> dr. 1960 - MARRÉS Jacques, D<sup>r</sup> dr. 1944 - MARTIN Olivier, D<sup>r</sup> dr. 1931 - MATRAY Lambert, D<sup>r</sup> dr. 1944 - NOTTET Paul, Pharm. 1935 - OLIVIER Léon, Lic. philo. clas. 1944 - SIRAUT Victor, Ing. civ. élect. 1961 - TOPPET Justin, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1956 - TOUSSAINT Jean, Agr. ens. sup. 1952 - TUNON Jean-Claude - WALHIN Albert - WATRIN Pierre, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1956 - Banque de SCHAETZEN & C<sup>o</sup> - Caisse Générale d'Epargne et de Retraite - Comptoir d'Escompte de la Banque Nationale de Belgique - Ets LAURENTY - Gesbanque S.A. - VAN ERMENGEM S.P.R.L.

### MEMBRES EFFECTIFS :

AERTS Pierre, Lic. sc. écon. fin. 1964 - ALEXANDRE M<sup>me</sup> — BACHELET-ALBERTI Jeanne - BALTUS Marcel, D<sup>r</sup> dr. 1937 - BARBIEUX-DELATOUR Solange, Lic. not. 1954 - BARON Robert, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1929 - BARON-WALCH Ida, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1935 - BAUDOUX Luc-André, Lic. sc. géog. 1962 - BEAUJEAN-VAN PUT Romaine, D<sup>r</sup> dr. 1964 - BEAUJEAN Pierre - BEAUMONT René, Pharm. 1944 - BEAUPORT Claude, Ing. civ. const. 1968 - BEECKMANS de WESTMEERBEEK André, Ing. civ. électro-méc. 1968 - BEGASSE de DHAEM M<sup>me</sup> - BELVAUX M<sup>me</sup> - BERNARD M<sup>me</sup> - BETZ Emile, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1944 - BETZ-BAREAU Marcelle, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1944 - BLONDEL M<sup>me</sup> - BOEL M<sup>me</sup> - BOHEME M<sup>me</sup> - BOUCHER Claude, Lic. sc. math. 1968 - BOUILLENNE Claire, Lic. sc. bot. 1966 - BOUILLON-FINNE Denise, Lic. sc. zool. 1968 - BOUQUIAUX Jean-Marie, Lic. philo. rom. 1968 - BOURDOUXHE Jacqueline, Lic. sc. chim. 1968 - BOURGE M<sup>me</sup> - BOUVIER Urgiste, Lic. or. sécl. pr. 1949 - BRAIBANT Louis, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1957 - BRAKIER Léa, D<sup>r</sup> sc. chim. 1968 - BRODURE F. - BRUCK Werner, Lic. hist. art archéo. 1964 - BUSTIN M<sup>me</sup> - CAMBRON Francis, Lic. philo. rom. 1968 - CARION Robert-Willy, Ing. civ. élect. 1942 - CHANTRAINE Alex, Lic. sc. phys. 1953 - CHANTRAINE M<sup>me</sup> - CHAPELLE Pierre, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1958 - CHARLIER Joseph, Pharm. 1940 - CHARLIER-CHANDELLE Georgette, Pharm. 1941 - CHAROT André, Lic. sc. math. 1968 - CHRISTOPH M<sup>me</sup> - COLLET Marie-Hélène, Lic. philo. clas. 1967 - COLLETTE René, Ing. civ. électron. 1958 - COLLINET M<sup>me</sup> - CORNET-GERARD Georgette, Lic. sc. math. 1960 - CRAHAY Suzanne - CRASSON M<sup>me</sup> - DAEMERS-LAMBERT Claire, D<sup>r</sup> sc. zool. 1967 - DALLEMAGNE M<sup>me</sup> - DANSARD M<sup>me</sup> - DARMONT Julia - DAUGIMONT-GILLMAN Bernadette, Lic. sc. géog. 1966 - DEBRY Albert, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1927 - DECLoux Herman, Pharm. 1954 - DEFAYS M<sup>me</sup> - DE FIZE Joseph - DE FIZE M<sup>me</sup> - DEHOUSSE Françoise, Lic. philo. rom. 1968 - DEJARDIN-DUROU Josiane, Lic. éd. phys. 1957 - DELARGE François, Lic. sc. com. 1933 - DELATTE M<sup>me</sup> - DELATTE Pierre, Ing. civ. électro-méc. 1960 - DELAUDE Clément, Lic. sc. chim. 1959 - DELAUDE M<sup>me</sup> - DELBOVIER Léon - DELBOVIER M<sup>me</sup> - DELCOUR Jean,



Ing. radio-élect. 1938 - DELCOUR M<sup>me</sup> - DELNEUVILLE M<sup>me</sup> - DELOBBE M<sup>me</sup> - DELPIERRE Georges, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1935 - DEMOULIN Maurice, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1942 - DEPRES René, Lic. hist. 1955 - DEPRES-XHAUF-FLAIR Hélène, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1954 - DEROUANE-NOSSIN Marguerite, Lic. or. sél. pr. 1964 - DEROUAUX M<sup>me</sup> - DESSAIN Hubert - DEWERIXHAS Catherine - D'HERDE M<sup>me</sup> - DIEUDONNE Armand, D<sup>r</sup> dr. 1922 - DIMANCHE François, Lic. sc. géol. minér. 1963 - DINEFF M<sup>me</sup> - DISTECHE Albert, Agr. ens. sup. 1961 - DISTECHE M<sup>me</sup> - DOUNEN Marguerite - DUCHATEAU Léon, Lic. sc. com. 1932 - du CHESNE M<sup>me</sup> - DUPONT-RENIER Marie-Chantal, Lic. philo. clas. 1966 - DUQUENNE Michel, Ing. civ. mines 1955 - ELIAS Marthe, Lic. sc. péd. 1957 - ERNST de la GRAETE Henry, D<sup>r</sup> dr. 1922 - EVRARD Camille, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1946 - FABRI Jean, D<sup>r</sup> dr. 1947 - FISETTE Jacques, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1952 - FOHN Théo, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1965 - FONCK Léon, Lic. philo. rom. 1967 - FONTAINE Emile, Ing. civ. mines 1924 - FONTAINE-LEJEUNE Andrée, Lic. sc. chim. 1963 - FONTAINE José, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1948 - FRANCK Raymond, Cand. éd. phys. 1937 - GALLEZ Max, Pharm. 1938 - GALLOY M<sup>me</sup> - GAUTHIER Marie-Paule, Lic. sc. zool. 1968 - GERARD M<sup>me</sup> - GERARDY M<sup>me</sup> - GEUBEL François - GILOT Jean, Lic. sc. math. 1957 - GODFRIND M<sup>me</sup> - GOFFETTE Albert, Ing. chim. 1922 - GONZE Robert, Ing. civ. électro-méc. 1951 - GOTHIER Fernand - GRISAY M<sup>me</sup> - GUERIN M<sup>me</sup> - GUERMANT M<sup>me</sup> - HACCOURT M<sup>me</sup> - HAGEMANS M<sup>me</sup> - HALKIN Pierre, Lic. sc. écon. 1961 - HALLEUX M<sup>me</sup> - HALLEUX Robert, Lic. philo. clas. 1968 - HANQUET Remy, Lic. sc. chim. 1968 - HERMAN-D'OR Ghislaine, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1962 - HERMANS Jeanne, Pharm. 1953 - HERVE M<sup>me</sup> - HEURION-MATHY Colette - HOFMAN Jeanne, Lic. sc. math. 1959 - HORNE Josée, Lic. sc. chim. 1968 - HORRENT-HANET Yvonne, Lic. philo. rom. 1942 - HUARD M<sup>me</sup> - HUBIN M<sup>me</sup> - HULET-DEJASSE Marthe, D<sup>r</sup> dr. 1951 - IVENS Pierre, Lic. philo. germ. 1940 - JADOUL Albert, Lic. not. 1938 - JAMART-CABY Annick, Lic. hist. anc. 1967 - JANSSEN Christian, Ing. civ. mines 1963 - JASON Edouard, Lic. sc. math. 1968 - JEGHERS M<sup>me</sup> - JOACHIM M<sup>me</sup> - JUMET Jacques, Ing. civ. mines 1950 - KERFF Françoise, Lic. philo. rom. 1965 - KERFF René, D<sup>r</sup> philo. clas. 1929 - KLINKENBERG Denise, Lic. phil. 1968 - KOOLEN-LION Micheline, Lic. sc. com. cons. 1966 - KRIDELKA Léon, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1931 - LACHARRON Jacques, Lic. philo. clas. 1967 - LALOUX M<sup>me</sup> - LAMARCHE Guy, Ing. civ. mines 1940 - LAMY M<sup>me</sup> - LAPIERE Marie-Rose, Lic. hist. art archéo. 1967 - LAVOYE Madeleine, D<sup>r</sup> hist. 1927 - LECLERCQ Dieudonné, Lic. sc. éd. 1968 - LEENTJES Henri - LEFEBVRE M<sup>me</sup> - LEGRAND Marc, Lic. sc. math. 1967 - LEHNEN Paul - LEHNEN M<sup>me</sup> - LEJEUNE M<sup>me</sup> - LEJEUNE André, Ing. civ. const. 1967 - LEJOUR Jean-Claude, Lic. sc. phys. 1968 - LEKEUX Emile, Lic. philo. rom. 1949 - LEMAIRE Jean, Lic. philo. rom. 1968 - LE PAIGE Léon, Ing. civ. mines 1913 - LEPERSONNE Jean-Jacques, Ing. civ. (Armée) - LEPOINT Alain, Lic. sc. zool. 1968 - LEROY-GILLET M<sup>me</sup> - BOST-LEWALLE Yvonne, Lic. philo. germ. 1948 - LHOEST Henri, Lic. sc. math. 1941 - LIMET-BAUS Janine, Lic. philo. clas. 1946 - LINDEMANN Julien - LINDEMANN M<sup>me</sup> - LIVET Ernest, Ing. civ. const. 1966 - LONGREE-MICHA Suzanne, Lic. philo. rom. 1961 - LYCOPS M<sup>me</sup> - MAHAUT M<sup>me</sup> - MALVAUX Elisabeth - MANIL Pierre, Lic. ps. 1968 - MARECHAL-LEFEBVRE Colette, Lic. sc. math. 1961 - MASSE Anne-Marie, Lic. sc. math. 1968 - MATRICHE Julien, Ing. civ. const. 1953 - MELOTTE Renée, Lic. sc. bot. 1968 - MICHAUX Joseph, D<sup>r</sup> dr. 1941 - MIGNOLET Pierre, D<sup>r</sup> dr. 1951 - MIGNONSIN Eliezer, D<sup>r</sup> sc. chim. 1968 - MONS Pierre, Lic. sc. math. 1935 - MOREAU de MELEN M<sup>me</sup> - MOUFFE Marie-Françoise, Lic. sc. math. 1968 - MULLER Edouard, Ing. civ. mines 1953 - MUNTZ David, Ing. civ. métal. 1967 - NANOUX Jean, Ing. phys. 1967 - NELIS Albert, D<sup>r</sup> sc. phys.-chim. 1945 - NOISZEWSKI Marjan, Ing. arch. 1948 - OLLINGER-ZINQUE Gisèle, Lic. hist. art archéo. 1968 - ORLEZ Liliane, Lic. sc. chim. 1968 - ORY Camille - ORY M<sup>me</sup> - OSTERRIETH M<sup>me</sup> - PAULUS Jean, Pharm. 1929 - PAUQUAY André, D<sup>r</sup> dr. 1962 - PEQUEUX André, Lic. sc. zool. 1968 - PETIT-XHORIS Renée, Pharm. 1944 - PHILIPPET M<sup>me</sup> - PICCININ Albano, Lic. sc. chim. 1964 - PICCININ M<sup>me</sup> - PIERART Marcel, Lic. philo. clas. 1967 - PIERART-THONNARD Christiane, Lic. philo. clas. 1967 - PIEROUX M<sup>me</sup> - PIERRE Marcel, Lic. sc. écon. 1949 - PIETTE Jean-Louis - PIETTE M<sup>me</sup> - PINCK André, Ing. civ. électro-méc. 1967 - PIRENNE M<sup>me</sup> - PIROTTE Fernand, D<sup>r</sup> philo. clas. 1923 - PIROTTE-CALBERG Louise, D<sup>r</sup> philo. clas. 1923 - PIROTTE Yvan, Ing. chim. 1959 - PITZ Jean, Ing. (A.I.V.) - PLATEUS M<sup>me</sup> - PONCELET

Henri, Cond. civ. 1951 - POUTERMAN Elie, Ing. chim. (Gand) - PREUD' HOMME Armand, Lic. sc. chim. 1968 - PRION-PANSIUS Charles, D<sup>r</sup> dr. 1968 - RAMELOT Hubert, D<sup>r</sup> sc. chim. 1924 - REITERS-RENSON M<sup>me</sup> - RENSON Marcel, Lic. sc. chim. 1951 - RENSON M<sup>me</sup> - RENSONNET Raymond, Lic. sc. math. 1968 - RIZK André, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1966 - ROBAYE Bernadette, Lic. sc. chim. 1968 - ROUSSELLE Léopold, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1949 - SEPULCHRE Stéphan, Ing. civ. mines 1953 - SCHMITZ Gabriel, Ing. civ. chim. 1966 - SEVRIN Michel, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1961 - SIMONIS-DESoyer Suzanne - SCARIOT Jean-Louis, Lic. sc. chim. 1968 - SCHLEICH Jean, Ing. civ. const. 1967 - SERET M<sup>me</sup> - SERVAIS Jean-Michel, D<sup>r</sup> dr. 1968 - SERVAIS M<sup>me</sup> - SIMON-PIRSON Laure, Lic. sc. géog. 1935 - SMETS M<sup>me</sup> - SOHET M<sup>me</sup> - SPIRLET Emile, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1943 - STAINIER Paul, D<sup>r</sup> méd. chir. acc. 1954 - STAINIER Roger, Pharm. 1960 - STAINIER-LAMBRECHT Anne-Marie, Lic. sc. zool. 1959 - STAS M<sup>me</sup> - STIENNON-NOIRFALISE Geneviève, Lic. hist. art archéo. 1941 - STIENNON-DELTENRE Christiane, Lic. sc. dent. 1950 - STRAUS Jean, Lic. hist. anc. 1967 - SWITALSKI Wladyslaw, Ing. élect. 1955 - STORRER Charles-André, Cond. civ. 1966 - STORRER M<sup>me</sup> - TALMAS Fernand, Lic. philo. germ. 1949 - THIELEN M<sup>me</sup> - THIRY Daniel, Lic. philo. clas. 1967 - THONET Josette, Lic. sc. math. 1967 - TIHANGE-JEANTY Maggy, Lic. philo. rom. (Louvain) - TILMAN Alban, Ing. élect. 1938 - TRIAILLE-CLOSSET Claude, Lic. hist. 1951 - VANDAM M<sup>me</sup> - VANDEGHEM-LOUIS Victoria, Pharm. 1929 - VAN DEN BRAND M<sup>me</sup> - VANDER PAELT Gabriëlle - VANDEVONDELE-LEJEUNE Anne-Marie, Lic. hist. art archéo. 1960 - VAN LAETHEM Guy, Lic. hist. anc. 1968 - VANNITSEM Emile - VIDRE-QUIN-DELIEGE Michelle, Lic. sc. zool. 1965 - VINCENT Paul, Lic. sc. math. 1968 - VONECHE M<sup>me</sup> - VRANCKEN Georges, Lic. sc. adm. 1942 - VRANCKEN-PIRSON Irène, Lic. hist. 1947 - WALEFFE M<sup>lle</sup> - WATHOUR M<sup>me</sup> - WARTIQUE M<sup>me</sup> - WASTELAIN Valère, Lic. philo. clas. 1942 - WEBER Georges, Lic. sc. phys. 1964 - WILLEMS Jean-Claude, Lic. sc. com. fin. 1967 - WILMART Jean-Pierre, Lic. philo. rom. 1968 - WINTER Michel, Cond. civ. 1968 - WIRIX M<sup>me</sup> - WURTH Louis - WYLOCK Michel, Lic. philo. clas. 1968 - YANS Paul, Ing. civ. électron. 1965 - Ateliers de Constructions VANWERTS Frères - Chaussures VEGE S.P.R.L. - Ets COUTREZ & C<sup>o</sup>, S.P.R.L., Agence en Douane - PARAMETAL - S.A. BARRES, Cylindriques de précision - Société Hypothécaire Belge et Caisse d'Épargne IPPA.

---

## REPertoire DES ANNONCES

Acior (pp.) 19; Ansul International, 20; Assurances Générales, 2; Assurances Patriotique, 29; Azote, 20; Banque de Bruxelles, 30; Banque de Schaetens, 40; Banque Dubois, 12; Banque Nagelmackers, 12; Banque de Paris et des Pays-Bas, 20; Editions Wesmael-Charlier, 41; Entreprises Fauconnier, 41; Entreprises Forêt et Lhoest, 42; Entreprises Verbiest-Dolhain, 5; Etablissements Laurenty, 5; Fabrique Nationale, 19; Grand Bazar, 6; Hôtels Amigo, 6; Imprimerie Maison d'Édition, 46; Imprimerie Michiels, 11; Librairie Bellens, 40; Lotissement de Rotheux, couverture 4; Ménage et Jowa, couverture 3; Métalclub, 11; Phénix Works, 41; Restaurant Capri, 6; Société Générale de Banque, 1; Vieille Montagne, 12.

# MÉNAGE et JOWA

J. JOWA Succ.

Assureurs - Conseils

depuis 1874

## LIEGE

53, boulevard d'Avroy  
Téléphone 32.38.77 (10 lignes)  
Télex : 41.402

## BRUXELLES-5

78, rue de Livourne  
Téléphone 38.63.10 (10 lignes)  
Télex : 21.270

## VERVIERS

14, rue des Minières  
Téléphone 241.31 (3 lignes)

## CHARLEROI

78, boulevard Tirou  
Téléphone { 32.65.64  
                  { 31.29.78

## ANVERS

50, Kipdorp  
Téléphone { 31.07.26 (3 lignes)  
                  { 32.32.96  
Télex : 32.276

## HASSELT

16, place Colonel Dusart  
Téléphone 269.99

## GAND

2, rue Ravenstein  
Téléphone 23.86.86 (2 lignes)

## KINSHASA

22a, boulevard du 30 Juin  
building IMMOAF  
B. P. 1476  
Téléphone 30.98

TOUTES ASSURANCES  
PRETS HYPOTHECAIRE

ULg - C. I. C. B.



\*709310024\*

LIBER

---

A ROTHEUX-RIMIERE

## **UN LOTISSEMENT RESIDENTIEL**

---

- A 3 MINUTES DU CHENE MADAME.
- A 10 MINUTES DE L'UNIVERSITE ET DU COMPLEXE SPORTIF DU STANDARD.
- DANS UN CADRE DE VERDURE ET DE CALME.

### **IL EST VENDU :**

- DE MAGNIFIQUES PARCELLES — qui constituent sur le plan de la rentabilité une excellente initiative.

### **ET AUSSI !**

SUR DEMANDE, DES HABITATIONS TOUT CONFORT.

POUR CONDITIONS ET RENSEIGNEMENTS  
S'ADRESSER :

**Au LOTISSEMENT du BOTTIN et EXTENSIONS**  
18, AVENUE DES ACACIAS - ROTHEUX  
TELEPHONE : 71.40.07